

2 EUROS /N°132 /// DECEMBRE 2012 - JANVIER 2013 /// ISSN 1240 /// CCPAP 0911 G 89086 ///

AU PS (PAYS DES SONGES) ON NE NOUS PROMET QUE DU BONHEUR

ANARCHOSYNDICALISME !
7, rue St Rémésy,
31000 Toulouse.
Tel : 05 61 52 86 48

ABONNEZ-VOUS !
Tarif normal : 10 euros
Abonnement de soutien :
20 euros ou plus
Chèques à l'ordre de :
CDES
CCP 3 087 21 H Toulouse

POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES À JOUR DE VOTRE ABONNEMENT :

Le numéro qui figure en bas de la bande-adresse est le dernier numéro compris dans votre abonnement. S'il est inférieur au numéro de publication qui figure sur la couverture, vous êtes en retard. N'hésitez pas à nous signaler toute erreur !

DIFFUSEZ ANARCHOSYNDICALISME ! AUTOUR DE VOUS
Pour recevoir des numéros de diffusion, prenez contact avec nous.

Articles et infos en ligne :

http://
liste.cnt-ait.info (liste de diffusion)
cnt-ait.info (Paris-Nord, très complet)
cnt.ait.caen.free.fr (Ouest, avec forum)
cnt-ait-toulouse.fr (Sud, Midi-Pyrénées)
sia32.lautre.net (Gers, Midi-Pyrénées)
gasycntait89.over-blog.com (Est)
anarsixtrois.unblog.fr/cnt-ait/ (Centre)

Quelques adresses utiles :

Paris-Nord : contact@cnt-ait.info
Lille : cnt.ait.lille@no-log.org
Caen : cnt.ait.caen@free.fr
Puy-de-Dôme : cntait63@gmail.com
Gers : sia32@no-log.org
Toulouse : contact@cntaittoulouse.lautre.net
Quercy : cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org

Ce journal est rédigé, mis en page, assemblé par des militants anarchosyndicalistes, salariés ou chômeurs. Il ne reçoit aucune subvention.

IMP SPE - 2 JANVIER 2012
Directeur de la publication : Entremond

Nous rencontrer,

- Paris : contact@cnt-ait.info
- Clermont-Ferrand cntait63@gmail.com 2, Place Poly 63100 Clermont-Ferrand, permanence (avec bibliothèque gratuite) tous les samedi, 16h-19heures.
- CNT-AIT du Gard. Pour tout contact, s'adresser à la Bourse du travail d'Alès ou à l'Union régionale.
- Montauban : contact à la table de presse, les samedi, 10 h 15 à 12 h au marché du Jardin des plantes
- Toulouse : CNT-AIT, 7 rue St Rémésy 31000 (métro Carmes ou Salin). Permanence tous les samedi 17 à 19 h. Egalement aux Puces (place St Sernin) le dimanche en fin de matin. Tables de presses périodiques dans les quartiers (Bagatelle, Faourette, Mirail).
- Dans le Gers, *Anarcho-syndicalisme !* est diffusé par la librairie « Les petits papiers » rue Dessolés. Pour prendre contact avec la cnt-ait : sia32@no-log.org
- Autres départements de Midi-pyrénées : prendre contact avec le journal.
- Quercy-Rouergue, prendre contact avec : cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org .
- Perpignan: CNT-AIT, 9 rue Duchalmeau 66000. Permanences chaque samedi à partir de 15h.
- Caen : BP 2010, 14089 Caen Cédex. Table de presse chaque dimanche au marché, tous les mercredis sur le Campus 1 (sous la galerie vitrée).
- Lyon : Contact : Gé ou Rob, Librairie la Gryffe, 5 rue Sébastien Gryffe, 69007.
- Dans l'Yonne CNT-AIT : http://gasycntait89.over-blog.com
- Pour le département des Landes, mail : interco.landes@free.fr
- Ailleurs : contacter le journal.

Mais aussi

_Soutenir les salariées-licenciées de Nataïs poursuivies en diffamation par leur patron, le jeudi 13 décembre au Tribunal de grande instance d'Auch.

_S'abonner à la liste de diffusion internet : http://liste.cnt-ait.info
Elle vous permet de rester au courant et en liason avec nous. C'est gratuit.

_Tchatcher, suivre l'actualité militante sur le forum de la CNT-AIT de Caen http://cnt.ait.caen.free.fr/forum/

_Ecouter et faire écouter des textes de la bibliothèque sonore libertaire (c'est également gratuit) : AnarSonore.free.fr L'enrichir en enregistrant vous-même de nouveaux textes (classiques, articles...) en français mais aussi dans toutes les autres langues.

_Diffuser *Anarchosyndicalisme !* Prenez contact avec le journal à notre adresse postale. Les conditions sont étudiées en fonction des possibilités de chacun.

_Diffuser le petit bulletin *Un autre futur* (généralement quatre pages, du moins en ce moment). Il paraît habituellement en alternance avec *Anarchosyndicalisme !* dont il constitue une sorte de supplément gratuit. Il traite des sujets d'actualité sous une forme brève et dans un esprit anarchosyndicaliste. Il est destiné à une diffusion auprès d'un public non-militant c'est-à-dire un peu tout le monde : travailleurs, chômeurs, retraités, lycéens, étudiants... Vous pouvez contribuer à sa diffusion soit en le téléchargeant sur le site de Toulouse et en assurant une diffusion internet auprès de vos amis et relations, soit en le sortant sur une imprimante et en le photocopiant vous-même, soit en vous procurant auprès de nous les exemplaires nécessaires. Le numéro de septembre-octobre est sorti et en cours de diffusion.

_A propos de La Poste : La volonté de crever ce service public est telle que ses responsables le laissent péricliter. Un exemple : il suffit que le numéro de boîte à lettre ne soit pas indiqué dans un tout petit immeuble pour que votre journal nous soit retourné avec la mention *« boîte à lettre non identifiée »* et cela alors que vous l'avez reçu sans problème pendant de nombreuses années. Pensez donc à vérifier que notre étiquette comporte toutes les mentions utiles et faites nous parvenir toute les rectifications et précisions nécessaires.

NOTRE-DAME-DES-LANDES

UN PROJET PHARAONIQUE TOUT À FAIT REPRÉSENTATIF DES « RÊVES » CALAMITEUX D'UN MONDE ABSURDE

Les grands travaux pharaoniques du Système ont eu en général pour but de créer des structures permettant soit de produire de l'énergie (barrages, centrales nucléaires…) afin d'augmenter la quantité de marchandises disponibles, soit d'accélérer la circulation de ces mêmes marchandises (tunnels franchissant des montagnes, autoroutes, trains à grande vitesse, aéroports). La vitesse à laquelle se réalisent les échanges est gage de profit.

C'est dans cette tentative de réduire l'espace en gagnant toujours plus de temps (puisqu'en système capitaliste le temps c'est de l'argent, la vitesse du profit), que s'est développé de façon dramatiquement exponentielle le trafic aérien (trafic apportant sa quote-part au réchauffement climatique, c'est-à-dire : recrudescence des ouragans, montée des eaux, etc.). Drapé dans ses atours démocratiques, le Système présente toujours ses grands et faramineux projets comme devant servir l'intérêt général, et les populations concernées par les « modifications » voire les destructions de leur lieu de vie sont mises devant le fait accompli. Le système ne connaît qu'une seule loi, un seul crédo, la recherche du Profit envers et contre tout : le projet d'aéroport numéro deux de Nantes s'inscrit bien dans cette course au profit qui semble en l'occurrence pour le moins hasardeuse et qui est de toute façon complètement suicidaire.

On ne sait pas encore si ce projet (si par malheur il venait à se concrétiser) générera un jour de « l'activité économique » (du profit pour certains, de la misère pour les autres) mais ce qui est sûr, c'est qu'il engendre déjà une intense activité policière. Ainsi, le 14 octobre 2012, la République déclenche l'opération « CESAR » (fine allusion policière au célèbre petit village gaulois ?) : 1 200 flics sont lancés à l'assaut de la zone occupée par 200 opposants au projet. Malgré les barricades défensives et les tranchées creusées en travers des routes, les forces de « l'ordre » son parvenues à détruire six maisons abandonnées et réoccupées et des cabanes d'occupants. Les « légionnaires » de CESAR ont opéré violemment avec la finesse et le discernement habituel, c'est-à-dire des violences multiples. La manifestation du 17 novembre a eu pour but la réoccupation des sites. On peut noter par ailleurs que les derniers recours juridiques ne sont pas encore épuisés.

Mais pourquoi diable un nouvel aéroport ? Nantes, ville dont personne ne songerait à sous-estimer l'importance (surtout depuis que J.M.A. a troqué son écharpe de député-maire contre le costume de Premier ministre est déjà pourvue d'une structure aéroportuaire qui peut accueillir jusqu'à trois millions et demi de passagers par an et qui ne semble pas, pour l'instant, tourner à plein régime, loin s'en faut. Ce ne sont pas tant les plaintes des riverains de l'actuel aéroport qui ont poussé les politiques à envisager la création d'une deuxième structure que les projets de création d'une conurbation, une mégapole régionale qui réunirait Nantes à Saint-Nazaire. Dans les années 70 un sénateur, un certain Chauvy, avait rêvé d'un second Rotterdam ! Quelques décennies plus tard, la mégalomanie frappe toujours le personnel politique qui est d'autant plus sujet à développer ce type de pathologie qu'il s'élève dans la hiérarchie.

L'idée générale qui se trouve au cœur même de cette volonté de construire un aéroport n° 2, c'est que, de par son existence même, il susciterait du trafic aérien : une espèce d'aéroport-appât en quelque sorte, un attrape-avions conçu sur le modèle de l'attrape-mouches… une logique imparable qui considère que l'organe crée la fonction ! Par ailleurs, l'actuel aéroport Nantes-Atlantique resterait en fonction puisque l'usine Airbus, située à proximité, a impérativement besoin d'une piste.

Ce « pari pascalien » (choper de l'activité économique au vol) a un coût énorme. Ce gigantesque chantier devrait surtout rapporter un maximum de blé à des marchands de béton bien placés. Si l'on tient compte des accès ferroviaires et routiers nécessaires au fonctionnement d'un tel site, la réalisation du projet avoisinerait les 5 milliards d'euros. Dans ces temps d'austérité imposée, voici une folie impériale – ou CESARienne- des plus coûteuses.

Quant au coût écologique (disparition d'un bocage de 2 000 hectares –classé zone humide- abritant une biodiversité remarquable) il est tout simplement inchiffrable. Les risques d'inondation qu'entraînent ce genre de travaux sont bien connus, mais passés sous silence par les décideurs bien qu'ils fassent régulièrement la une des journaux : plus on bétonne les zones humides, plus on assèche les tourbières, plus on fait disparaître les surfaces boisées et plus les risques d'inondation augmentent, avec, à la clé, toujours des dégâts importants et coûteux.

Plus ou moins placardisé dans les années 70 pour cause de crise pétrolière et d'opposition paysanne imprévue, le projet renaît à la vie grâce



à Jospin, le célèbre prince charmant, en 2000. Les promoteurs s'engagent même à livrer un aéroport alliant l'extrême modernité à une qualité environnementale exceptionnelle. Incroyable mais vrai, nous disent les tenanciers du PS (Pays des Songes), ce sera une sorte d'aéroport-vert. Malgré le Grenelle de l'environnement (vaste fumisterie) qui prévoyait le gel de toute nouvelle construction aéroportuaire, le projet est maintenu puisque garanti vert à 100 % et il est déclaré d'utilité publique le 10 février 2008.

Après l'appel (de forme) d'offres de rigueur, c'est VINCI qui emporte le morceau, c'est-à-dire la construction et la gestion pendant 55 ans. Anecdote amusante : il paraîtrait qu'un préfet qui fit, dit-on, beaucoup pour que ce projet aboutisse, exerce maintenant ses talents incontestés d'organisateur et de décideur au sein de la hiérarchie de l'entreprise VINCI. C'est certainement ce qu'il est convenu d'appeler un hasard de la vie professionnelle. Les étatistes chroniques et invétérés qui psalmodient à longueur de temps leur credo en un Etat régulateur et impartial, protecteur de la veuve et de l'orphelin, seraient bien avisés de noter la facilité avec laquelle les grands commis de l'Etat passent des sommets de l'administration à ceux de l'entreprise et inversement (la fameuse « valse des casquettes que rien n'arrête sauf quand ca pète »).

Il y a ceux qui deviennent « super cadres sup » ou même premier ministre et ceux qui perdent tout, dans le « respect » de la fameuse égalité des chances de notre belle démocratie, cela va sans dire) : les paysans de Notre-Dame-des-Lande (et les occupants du site après le 14 octobre). 50 exploitations agricoles vont être touchées et 11 d'entre elles sont appelées à disparaître entièrement. Maisons d'habitation, bâtiments, terres cultivées, tout ça risque d'être englouti sous du béton.

Les Pouvoirs sont toujours urbains et méprisent copieusement les paysans (tout comme ils méprisent le « bas peuple » des villes, pas de jaloux !) et autres ruraux qui habitent des espaces assimilés à des zones vides d'intérêts et de sens, dans lesquelles on peut donc construire à tout va des autoroutes, des voies ferrées, des zones artisanales et industrielles, des camps militaires et autres joyeusetés, sans tenir compte de la vie et de l'avis des premiers concernés.

Mais voilà, il y a des traditions de lutte paysanne en Loire-Atlantique. C'est d'ailleurs le berceau d'un mouvement jadis relativement radical (en tout cas, plus que l'actuelle Confédération paysanne) qui avait manifesté une forte solidarité avec les salariés en apportant un soutien sans faille aux ouvriers en grève de Nantes et de Saint-Nazaire pendant tout le mouvement de mai 68.

Les paysans de Notre-Dame-des-Landes et des communes avoisinantes se sont groupés au sein de l'ADECA (Association de défense des exploitants concernés par l'aéroport) dès 1972 et la lutte a repris lors du réveil du projet en 2000. Des tas d'associations écologistes et citoyennistes ont vu le jour, mais des collectifs nettement plus radicaux ont rejoint la lutte. Une coordination des associations opposées au projet se constitue en 2007 et en août 2009 l'occupation de la ZAD (« *Zone d'aménagement différé »*, terme bureaucratico-administratif désignant une zone porteuse d'un magnifique futur projet, que les occupants ont détourné en *« Zone à défendre »*) est lancée. Petit à petit, les « zadistes » ont aménagé à leur façon la zone : réappropriation et remise en état des maisons vides, construction de cabanes (de relativement précaires à super-classieuses) au sol et dans les arbres, création de petits élevages, construction d'une boulangerie, etc. Ils fonctionnent en assemblée générale en s'inspirant de principes anti-autoritaires. Les bureaucrates des Verts ainsi que les politiciens de tous poils n'y sont pas les bienvenus. La manifestation du 17 novembre, dont l'objectif était la réoccupation du site a parfaitement réussi. De 14 à 40 000 personnes (suivant les différentes estimations) y ont participé avec l'appui de 400 tracteurs, preuve d'une réelle participation paysanne. Les occupants pourront reconstruire les cabanes et autres lieux d'habitation grâce au soutien de la population : les tracteurs ont amené le matériel nécessaire. Rappelons sur ce point qu'en mars 2012, 10 000 manifestants et 200 tracteurs avaient défilé dan les rues de Nantes.

Depuis le début de la résistance à la construction de l'aéroport, le pouvoir a cherché à criminaliser les opposants. En juin dernier, le porte-parole des paysans qui participait à une manifestation devant la mairie de Notre-Dame-des-Landes a été accusé de violence sur les gendarmes avec usage d'une arme. L'« arme » en question : son tracteur et sa remorque, qui ont été immédiatement saisis. Le Pouvoir n'a pas non plus lésiné sur les tentatives de décrédibilisation du mouvement. Trois jours avant la grande manifestation du 17 novembre, un vigile est agressé par des inconnus. Les médias imputent immédiatement cette agression aux opposants, au lieu d'envisager une possible provocation policière. Malgré ces manœuvres indignes, ceux qui ont localement perdu tout crédit, ce sont les Verts, empêtrés dans leurs promesses électorales et leur participation gouvernementale. Leurs tentatives de récupération de la lutte sont sans avenir.

Un aéroport inutile et dévastateur. Des politiciens mégalos alliés à des marchands de béton avides. Un déploiement policier gigantesque avec des violences systématiques. Des opposants qui ne manquent ni de courage ni de persévérance mais qui ont besoin de soutien. Un vieux monde à l'agonie. Mais on pressent, hélas, que sa fin sera longue.

Un paysan, 18 novembre 2012.

VIOLENCE GOUVERNEMENTALE

Voici quelques extraits de la lettre ouverte que le Dr Stéphanie L. a adressée au préfet. Présente à Notre-Dame-des-Landes les 24 et 25 novembre 2012, elle a soigné de nombreux blessés. Faute de place, nous ne publions que la liste du samedi 24, mais elle donne une idée des violences gouvernementales perpétrées sur les manifestants.

« samedi 24 novembre / Blessures par flashball touchant : le thorax pour 2 personnes avec un doute sur une lésion hépatique, la joue et la lèvre supérieure pour 1 personne avec probable lésion dentaire ou maxillaire, le genou pour 2 personnes, des doigts pour 2 personnes, la cuisse pour 2 personnes, les côtes pour 1 personnes avec doute sur fracture de côtes, le poignet pour 1 personne. Plus 3 traumatismes de genoux, 2 traumatismes de poignets, 1 plaie tympanique, 1 choqué par gaz, 1 plaie de crâne suturée par 2 points, 1 plaie de crâne suturée par 15 points. Plus 6 blessures par explosion de bombes assourdissantes dont : 3 impacts dans les cuisses de 3 personnes, 1 impact dans l'avant-bras d'1 personne, 1 impact dans la malléole d'1 personne, 10 impacts dans les jambes d'1 personne, 10 impacts dans les jambes d'1 personne avec probable lésion du nerf sciatique, 1 impact dans l'aine d'1 personne avec suspicion d'un corps étranger près de l'artère fémorale.

J'insiste sur la gravité de ces blessures par explosions. Les débris pénètrent profondément dans les chairs risquant de léser des artères, nerfs ou organes vitaux. Nous avons retiré des débris de 0,5 à 1 cm de diamètre, d'aspect métallique ou plastique très rigide et coupant. D'autres, très profondément enfouis, ont été laissés en place et nécessiteront des soins ultérieurs. Impossible de prévoir les lésions secondaires ! Les hospitalisations n'ont pas été simples. Mon confrère a contacté le SAMU et l'ambulance des pompiers a été retardée par les barrages des forces de l'ordre (...).»

ALERTE DIACETYLE

Alors que les premiers procès en prud'hommes, après maints reports devraient se tenir en décembre (rappelons qu'il n'y en aura pas moins de 7 pour ce qui n'est qu'une PME !), alors que le procès de la liberté d'expression des salariés de Nataïs se tiendra devant le Tribunal de grande instance d'Auch le 13 décembre 2012 à 14 heures, la CNT-AIT soulève un « lièvre » de plus : l'utilisation dans cette entreprise, d'une manière que l'on peut qualifier pour le moins de non réglementaire, d'un produit reconnu pour provoquer de graves pathologies professionnelles (et peut-être aussi chez le consommateur, la question est en cours d'instruction), le diacétyle. Comme toutes les autorités du département font semblant de l'ignorer, la lette ouverte suivante leur a été adressée le 28 octobre 2012 par la CNT-AIT. En recommandé.

Madame, Monsieur;

Par la présente, le SIA32/CNT-AIT soumet à votre appréciation les éléments suivants.

À notre connaissance, l'entreprise Nataïs, située à Bezeril dans le Gers utilise un produit contenant du diacétyle pour aromatiser le popcorn micro-ondable qu'elle produit. Le diacétyle (ou 2-3 butanedione, dont la référence est de n°CAS 431-03-8), est une substance mise en cause scientifiquement comme étant impliquée dans une maladie professionnelle des travailleurs du pop-corn, la bronchiolite oblitérante (publication princeps: article du Pr K. Kreiss dans le ***New-England Journal of Medecine*** N°347 d'août 2002).

L'Union Européenne a alerté sur les risques d'exposition professionnelle des travailleurs du pop-corn pour micro-ondes dans deux documents : la Recommandation du SCOEL N°149 de février 2010 (*Recommendation from the Scientific Committee on Occupational Exposure Limits for diacetyl - SCOEL /SUM/149 February 2010*) et la Fiche de Sécurité ICSC N°1168 mise à jour le premier avril 2009. Elle a également évoqué ces risques lors de ses réponses à deux questions parlementaires, la n°E-2800/04 du 8 novembre 2004 et la N° E-4826/2010 du 30 juin 2010. La recommandation européenne pose une limite d'exposition professionnelle de 0,1 ppm. Ces règles de sécurité concernent donc également le territoire français puisqu'elles ont vocation à y être intégrées à terme.

Par conséquent, nous avons tout lieu de considérer le diacétyle comme un agent chimique potentiellement dangereux entrant de ce fait dans le cadre de l'article R4412-3 du Code du Travail.

Nous rappelons ici que *« L'employeur s'assure du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle pour l'ensemble des travailleurs exposés, compte tenu de l'évaluation des risques. »* (Article R4412-101 du Code du Travail, modifié par le Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 - art. 1).

Par ailleurs, la rédaction d'un ***« Document Unique »*** intégrant les Fiches de Sécurité ainsi que sa transmission à la Médecine du Travail, au CHSCT et aux salariés exposés est obligatoire en application du Code du Travail (Décret du 5 novembre 2001 - voir R1421-3 et R 1421-4 du Code du Travail). Or, à notre connaissance, aucun Document Unique ne mentionne l'utilisation du diacétyle à Nataïs, et les fiches de sécurité n'ont pas été communiquées à toutes les personnes intéressées ni affichées, ce qui est contraire aux obligations formulées par les articles R231-53 et R231-54 du Code du Travail.

Nous considérons que la non-communication de ces documents obligatoires empêche l'élaboration d'un plan de sécurité permettant la prévention en amont et le suivi sanitaire en aval des personnes exposées. Elle empêche également la vigilance personnelle des personnes concernées dont les médecins traitants pourraient attribuer les symptômes à d'autres causes, phénomène classique dans les cas de Bronchiolis Obliterans, parfaitement mis en lumière dans l'article du Pr Kreiss déjà cité.

L'emploi massif d'intérimaires dans cette entreprise est d'ailleurs un autre élément rendant difficile ce suivi sanitaire. Nous ignorons d'ailleurs si une fiche de pénibilité telle que prévue par l'article L4121-3-1 du Code du Travail est bien distribuée à chaque travailleur et si l'article R4523-1 est bien appliqué pour cette catégorie de travailleurs dans les postes exposés au diacétyle.

La persistance de Nataïs à ne pas

appliquer la convention collective à laquelle les salariés ont droit, les prive des protections afférentes à cette branche agroalimentaire, tant au niveau des contrôles de sécurité que du suivi médical.

Nous rappelons ici que Nataïs ne respecte pas la décision de la **Cour de Cassation** qui a considéré dans son arrêt N°08-44522 du mercredi 20 janvier 2010 que Nataïs relevait bien de la *« Convention collective nationale des biscotteries, biscuiteries, céréales prêtes à consommer ou à préparer, chocolateries, confiseries, aliments de l'enfance et de la diététique, préparations pour entremets et desserts ménagers du 1er juillet 1993, étendue par arrêté du 14 février 2005 (CC N°3270) »*. Nous exigeons donc que les acteurs de la chaîne réglementaire de vigilance prennent leurs responsabilités et fassent appliquer la Loi. Si par malheur il était à déplorer un cas de Bronchiolitis Obliterans ou de toute autre pathologie en lien avec le diacétyle, leur responsabilité partagée serait engagée.

Cette exigence est à la hauteur du risque encouru par les ouvriers exposés.

Aussi nous vous demandons une réponse à ce problème, réponse dont il importe qu'elle soit rapide. Au vu des informations dont nous disposons, il y a urgence dans la mesure où personne ne sait si ces employés sont protégés sinon suivis sanitairement. L'urgence est constituée dans la mesure où les dommages engendrés par une exposition à ce produit peuvent être rapides.

Le SIA32/CNT-AIT s'engage fermement à veiller à ce que tous les acteurs de la chaîne de contrôle sanitaire et juridique exercent leurs responsabilités en faveur de la santé des travailleurs de Nataïs, pour que ceux-ci ne restent pas abandonnés ni privés de leurs droits les plus élémentaires

Pour le Syndicat Interprofessionnel Anarchosyndicaliste d'Auch et Environs, membre de la CNT-AIT

Le secrétaire

INCINERATEUR

POURRITURE DE L'INDUSTRIE, INDUSTRIE DE LA POURRITURE

V'la ti pa qu'aujourd'hui vendredi 19 octobre 2012, je feuillete la Pravda locale (La Montagne) et vois en p 2 une photo du « poignant » futur réacteur du futur incinérateur clermontois.

Sujet tendu au niveau local, où l'on connaît entre autres les risques sanitaires. Ce p… d'incinérateur bouffera 50 000 tonnes de déchets par an en provenance, principalement du 63. Mais sachant que la quantité de déchets diminue (voir rapport du VALTOM sur internet), il est fort à parier qu'à terme, pour des raisons capitalistes (c'est-à-dire financières) les déchets viendront de plus loin (Vichy…). Bref une hérésie énergétique de plus.

On sait aussi que la méthanisation (fermentation anaérobie des fermentescibles) est un excellent moyen de traiter les fermentescibles (reste de repas, tontes, fumier, lactosérum, fruits et légumes pourries….) pour obtenir du gaz (CH4 = gaz naturel) ou de l'électricité voire du carburant et aussi un sous-produit nommé « digestat » excellent engrais, loin des cochonneries industrielles. De plus, une étude de gisement et de potentiel CH4 (bio-méthane) sur le 63, menée par l'Aduhme (Agence locale de l'énergie et du climat du Puy-de-Dôme) nous donne elle aussi plein d'infos. Bon je dois dire que là dedans quand même j'y suis un peu pour quelques choses… hum hum… Cette étude recense de manière exhaustive les fermentescibles. En prenant le total de ce gisement sur le Puy-de-Dôme, on voit que la production de gaz « renouvelable » correspondrait au 1/3 de la consommation totale de gaz (particulier et professionnel) du département ! Étant donné qu'il y a en plus 1/3 d'économies d'énergie potentielles, ce gisement représenterait la moitié de la consommation totale.

Je m'interroge : comment les ci-devant élus (de toutes les couleurs) qui sont aussi pour certains au VALTOM (qui s'occupe de la gestion des déchets sur le 63), conseillers généraux, conseillers régionaux, entre autres, qui ont soi-disant un « pouvoir » notamment sur la gestion des collèges, lycées… qui sont donc en mesure de récupérer des gisement de fermentescibles associés aux paysans ne se soient jamais posés la question d'un déploiement territorial d'unités de méthanisation sur le département ?

D'autant plus qu'une directive européenne imposera d'ici 2016 aux producteurs de bio-déchets de plus de 10 tonnes par an de se déclarer. Donc, de nouvelles sources méthanogènes seront connues. Fort de tout ça, comment ces politicards (Verts compris et autres bobos écologistes donneurs de leçons) n'ont-ils pas eu l'idée que j'ai décrite ci-dessus ?

Une fois encore cela démontre l'incapacité de la démocratie représentative ! Il faut autogérer nos déchets pour produire notre énergie comme il faut autogérer nos vies !

Lapoudre, UL CNT-AIT 63



Il resterait plus de 1 million de logements vides si tout le monde était logé !

En France, selon l'INSEE, sur 33 700 000 logements, 7 % sont vacants, soit plus de 2 millions de logements vides. Toujours en France, il y a quelques 133 000 SDF, 85 000 habitants en logements de fortune et 400 000 personnes hébergées chez des tiers dans des conditions très difficiles. Si toutes ces personnes étaient logées, il resterait encore un million de logements vides.

Que l'on soit étudiant, ouvrier, chômeur ou retraité, trouver un toit est essentiel pour tous. Pas facile par les temps qui courent. Il faut se débrouiller seul. Si on a la chance de gagner trois fois le montant du loyer ou d'avoir un garant encore plus riche (ou moins pauvre) que soi, de la patience et du temps, remplir tous les dossiers administratifs pour le droit au logement… on peut trouver…

Dans le cas contraire c'est la galère. Pour ceux qui sont en situation de précarité, le standard 115 étant débordé par les demandes, c'est la rue, une tente de camping ou une cabane dans les bois.

C'est inadmissible ! D'autant que des logements, ce n'est pas ce qui manque !! Ces propriétaires sans cœur et sans états d'âme laissent leurs appartements et leurs immeubles vides, en attendant que les prix de l'immobilier grimpent, alors que d'autres meurent de froid, dehors.

Tôt ou tard (et le plutôt sera le mieux), ils devront céder leurs biens immobiliers... si nous nous y mettons tous ! Pour cela, pas d'isolement, pas d'individualisme ou de repli sur soi… mais de la solidarité.

A Toulouse, une campagne de réquisition a commencé depuis plus d'un an .Des travailleurs sociaux, des chômeurs, des sdf, des travailleurs pauvres… s'organisent collectivement et ouvrent des logements abandonnés par l'Etat ou des propriétaires privés. Déjà plus de 200 personnes, comprenant des familles avec des enfants en bas âge, redonnent vie à ces logements.

Pas sans difficulté ! L'Etat et sa justice sociale (de gauche) ont toujours un prétexte pour expulser et remettre des êtres humains à la rue et cela de façon ultra- violente. Dernièrement, nous avons vu à « l'oeuvre » un hélicoptère, 40 camions de police, des policiers armés jusqu'aux dents... Résultat : des familles en larmes, des enfants terrorisés, des arrestations…. quelle honte !

Ce que l'Etat propose : pas de logement, pas de trêve hivernale, pas de justice, pas de tranquillité ; mais encore plus d'expulsions prochainement dans notre ville.

Ce dont nous avons tous besoin, c'est un toit. L'expropriation est l'outil pour l'obtenir.

Un toit pour tous, tous pour un toit. Solidarité, arrêt immédiat des expulsions »

CNT-AIT, Union locale de Toulouse



Ce sont toujours les mêmes qui payent !

Vous avez dit un logement pour tous ? Non ! Nous exigeons des logements pour nous ! C'est-à-dire pour tous ceux qui sont dans l'attente d'un logement depuis plusieurs années voire depuis plusieurs décennies. Pour tous ceux qui vivent dans des taudis, dans des hôtels. Pour tous ceux dont les enfants sont placés à cause de la galère du logement. Pour tous ceux qui sont à la rue ou menacés d'expulsion.

Jean-Yves Mano, adjoint au maire de Paris chargé du logement, président de Paris Habitat (anciennement OPAC), président de la SGIM (Société de Gestion Immobilière Municipale), etc. et tous ses semblables, responsables de nos galères, ont de quoi se loger amplement et ne subissent pas ce que nous subissons dans notre quotidien.

Quand je-tu-il-elle-nous nous rendons dans les multiples services sociaux, pour toute réponse, c'est le Samu social (115) débordé… au garde-à-vous pendant des heures dans les cabines téléphoniques pour finir sur un banc… et même, des bancs, il n'en existe pratiquement plus.

Pour eux, nous ne sommes que des chiffres (un numéro d'écrou).

APRES LES LOIS SARKOZY, LES LOIS D'HYPOCRISIE

Nous sommes condamnés au clapet : ferme-la ou tu te retrouves en garde-à-vue pour outrage à agent. Nous avons subi les lois Sarkozy, aujourd'hui, nous subissons les lois hypocrites !

Ils parlent de construire des logements alors que des immeubles sont vides, laissés à l'abandon depuis des années, au détriment des mal-logés, des sans-domiciles fixe qui sont de plus en plus nombreux.

Tout cela profite aux marchands de sommeil, aux patrons d'hôtel, aux spéculateurs immobiliers qui s'enrichissent sur notre dos, notamment à ma ville de Paris qui empoche des taxes sur les transactions immobilières (plus d'un milliard d'euros en 2011 et plus encore en 201020 !)

Lâchez les logements ! Auto-organisons-nous contre les mensonges électoraux, politiques, contre toutes les formes d'expulsion, d'exclusion, pour arracher des logements, ce qui est le minimum vital !

CML18SF (Collectif des mal-logés sans frontière du 18ème arrondissement de Paris)
Téléphone : 06 50 51 91 90. Mail : cml18sf@gmail.com

1948-2012

64 ans d'injustice et de rancœur patronale

On a trop souvent tendance à oublier que la classe bourgeoise sait très bien reconnaître ses ennemis et en particulier ses ennemis de classe d'avec les autres, par exemple les terroristes d'hier devenus chef d' état aujourd'hui. Avec eux, elle fait amende honorable, s'excuse… quand le pétrole ou de gros contrats sont en jeu. Il suffit de see souvenir de la réception en grande pompe du terroriste d'Etat M. Kadhafi à l' Elysée, sans parler de l'affaire Elf.

Quand il s'agit de prolétaires, il n'y a aucune raison pour que la justice revienne sur ses propres décisions, surtout quand ils n'ont plus de rapport de force.

Récemment, le Canard Enchainé faisait remonter une vieille histoire, celle de la grève des mineurs de 1948. A l'époque le socialiste Jules Moch (créateur des CRS) n'avait pas pris de gants pour mater les grèves. Plus de 45 000 membres des « forces de l'ordre » allaient encercler les mineurs. Ces derniers répliquaient et parvenaient même à faire se replier les CRS. La répression fut à la hauteur de la résistance ouvrière : trois morts et de nombreux blessés. C'est d' ailleurs de là que vient le fameux slogan « CRS SS ».

Après l'appareil répressif direct, c'est l'appareil judiciaire qui va peaufiner la répression en ciblant ceux qu'il considère comme leader des grèves. Ils seront condamnés à la prison ferme, et pour 300 d' entre eux pour « entrave à la liberté du travail », cette liberté retiré chaque jour à des milliers de salariés qui se retrouvent au chômage. Mais n'attendez pas des procès pour entrave à la « liberté du travail » à l'encontre des dirigeants de PSA, Arcelor-Mittal, Air France, Sanofi Adventis…

A l'époque, être viré des houillères, s'était déjà être condamné à devenir un paria car c'était perdre son logement, mais aussi l'école pour ses enfants ou le médecin (qui était celui des mines !) et ne jamais plus trouver de travail. Certains anciens mineurs, ancien résistants pensèrent, que l'Etat allait finalement reconnaître qu'il avait mal agit. Ils engagèrent un procès contre le « terrorisme d'Etat ». Faisant droit à leur requête, la cour d'appel de Versailles, dans un premier temps, a condamné l'Etat à verser 30 000 € aux 17 derniers survivants de la grève. Ils vont recevoir cette somme, ce qui va permettre à Christine Lagarde*[1], pour le compte de l'Etat de se pourvoir en cassation. La déception va être grande pour les mineurs. Après soixante-quatre ans, de procédure judiciaire en procédure judiciaire, ils pensaient avoir atteint leur but : faire condamner l'Etat.

Une nouvelle sentence est tombée le vendredi 12 octobre 2012. La cour de cassation annule la condamnation pour licenciements abusifs prononcée en appel. Ce qui veut dire que les mineurs vont devoir rembourser les 30 000€. Avec le retour de la « gauche » au pouvoir, les avocats des mineurs pensaient que le gouvernement abandonnerait les poursuites envers les mineurs*[2], il n'en a rien été. L'affaire sera rejugée par la cour d'appel de Paris.

G. Bad

_1.- Elle était alors ministre de l'Economie et exerçait la tutelle des Charbonnage de France (2007/2011). Depuis elle dirige le FMI et contribue activement à entraver la liberté de travailler en favorisant les licenciements par dizaine de milliers ! _2.- Norbert Gilmez 91 ans (représentant les mineurs) reste néanmoins confiant après une entrevue avec le député (PS) du Pas-de-Calais, Nicolas Bays. « Il pense que le gouvernement ne réclamera pas le remboursement de cette indemnité » Le ministère des Finances reste, en effet, le patron de Charbonnages de France qui avait déposé ce pourvoi en cassation l'an dernier.

VIRE POUR DEUX BISCUITS

Un licenciement, dans la vie d'un salarié, c'est important. C'est parfois même capital. Par les temps qui courent, c'est tellement dur de retrouver un travail ! Alors, on pourrait penser qu'aucun licenciement ne peut (ne doit) être prononcé pour un motif futile…

C'est sûrement ce que pensait Joël, chauffeur de nuit sur une base logistique d'Intermarché (celle de Bressols dans le Tarn-et-Garonne). L'autre soir, tenaillé par la fringale, il a pioché deux biscuits (pas une boite, deux misérables biscuits !) dans la benne destinée à la casse, là où l'on met les produits abimés. D'après la direction, puiser deux biscuits dans une benne dans laquelle on jette tout ce qui n'est plus commercialisable, c'est suffisant pour licencier un travailleur. Et pour faute grave encore.

Régulièrement, une caissière parci, un agent de surface par-là sont eux aussi virés pour avoir gardé des « bons de réduction » jetés par des clients, pour avoir ramassé quelque chose dans une poubelle (parfois hors du magasin) ou pour des broutilles insignifiantes. Il paraît que c'est légal. Ça devrait donner (à ceux qui l'ignoreraient encore) une idée précise sur ce à quoi servent les lois. Car les patrons les rares fois où ils se font « attraper » s'en sortent avec des peines ultralégères, qui, en tout cas, ne mettent pas en danger leurs conditions de vie.

Pour en revenir à Joël, précisons que ses collègues se sont mis en grève immédiatement. Ils ont bien fait. Ils n'ont pas réussi à obtenir sa réintégration, mais une indemnité relativement substantielle lui a été versée.

Que les salariés se mettent enfin en grève dans ce genre d'affaire, c'est déjà une nouveauté et un grand pas.

Mais il faut aller plus loin : une affaire comme ça mérite la mobilisation de tout le monde. S'agissant de commerçants, une bonne petite campagne de boycott pourrait leur remettre les pendules à l'heure ! Qu'en pensez-vous ? C'est une idée pour la prochaine fois, vous croyez pas ?

Une Bressolaise énervée

Quand la «Prophétie du cheval blanc» tourne au spectacle de l'âne bâté

Les Mormons, on n'en entendait pas beaucoup parler jusqu'à l'apparition clownesque de Mitt Romney sur la scène électorale américaine. Malgré l'intérêt soudain pour le « mormonisme » que sa candidature a suscité, force est de constater que l'information est restée très superficielle. Non, les mormons ne sont pas des Mennonites pro-Hitlériens (voir le n° d'*Anarchosyndicalisme !* sur le sujet) ni des Amish (les bretelles, les charrettes, la barbe et les chapeaux ronds ne sont plus trop tendance chez les mormons !), pas plus que des Témoins de Jéhovah (même moule, même vêtements, même type de revue, même type d'illustrations, même style de cantiques, mais les Témoins, c'est beaucoup moins classe…). Ce ne sont pas non plus des prédicateurs évangélistes (moins de noirs et puis les mormons ne dansent pas – horreur - dans les salles de culte), ni des Scientologues (où l'argent coule également à flot en haut-lieu) ! Mais alors, les mormons, c'est quoi*[1] ?

Commençons par son représentant actuellement le plus connu : Mitt Romney. Certes pendant la campagne électorale, il n'a que très peu parlé de son culte. Sûrement par peur de susciter davantage de divisions, de ridicule, de remous, d'inquiétudes ou de rejets à son égard… prenant la « sage » décision de rester flou et distant vis-à-vis de ses convictions. C'est pourquoi on connaît Mitt surtout par ses nombreuses bourdes, son insondable niaiserie, ses changements d'opinions (plus ou moins libéral ou radical, c'est selon…), son décalage avec la réalité que vivent la majorité des Américains (c'est un gosse de riche). Le peu dont il a parlé de sa foi (en s'embrouillant dans ses propres doctrines, en se trompant voire en mentant), n'a fait qu'ajouter à sa décrédibilisation… notamment auprès de ses « frères d'armes » qui n'ont pas tous voté pour lui, loin de là. Déjà qu'il n'attirait pas les foules de l'électorat noir, latino, évangélique (majorité religieuse du pays), des moins de 30 ans, des femmes et des homosexuels… Mitt, c'était déjà un peu la cinquième roue du carrosse… mais pour la majorité des Américains, du moment qu'il était croyant ça suffisait, car, dans ce pays, tout, même un mormon, est préférable à un athée !

Romney le millionnaire (qui paye moins d'impôts que les autres et entrepose ses billets verts dans les paradis fiscaux) n'en est pas à son coup d'essai en politique. Ce fils à papa au brushing impeccable a très bien « réussi » dans le business. Il a suivi les traces familiales avec honneurs et mention, traitant tout ce qu'il touche comme un gestionnaire de « talent », s'embarrassant peu des facteurs humains (y compris en tant qu'évêque de son église…).

CHEVAL BLANC ET ANE BATE

Il s'est fait connaître en 2002 pour avoir tiré de la faillite les Jeux olympiques de Salt Lake City (la capitale des mormons), ensuite comme gouverneur du Massachusetts, puis en tant que candidat à l'investiture pour les présidentielles de 2008 avant d'en arriver à la candidature suprême. Pour certains mormons, il incarne le preux chevalier blanc de la prophétie du cheval blanc (*« The White horse Prophecy »*) qui circule depuis les débuts du mormonisme au sujet d'un futur président de leur caste qui remettrait le pays sur pieds, et le reste du monde par la même occasion. En janvier 1844, Joseph Smith (le fondateur) avait déjà annoncé sa candidature à la présidence des Etats-Unis (ils y tiennent à ce poste !). Prophétie ou pas, en fait de cheval blanc, ce à quoi on a eu droit avec Mitt, c'est plutôt à un numéro d'âne bâté !

Pourtant, Mitt, sauveur de la crise économique nationale, défenseur des valeurs de la république américaine en berne, c'est comme ça qu'il se voudrait. Un héraut des temps modernes… Un winner qui n'aime pas perdre, toujours en représentation.

Il a tout bien fait comme il faut, en commençant par un parcours exemplaire dans son Eglise. Missionnaire en France (à la fin des années 60), il a un accident de voiture (c'est lui qui conduisait), la femme du président de mission en fonction qu'il transportait est tuée. Le président rentre aux USA. Mitt se retrouve, par ce coup du sort, à la tête de la mission française. Là il prend le goût de diriger avec poigne les autres. Il obtient un nombre record de baptêmes (une obsession mormonesque), même si la France lui est apparue molle, arriérée (forcément : un peu athée sur les bords).



Deux années ici lui ont forgé cette opinion tranchée et très défavorable. Son parcours scolaire a été sans grande distinction et n'a pas réussi à gommer son côté inculte et benêt (sa protestation contre le fait que les hublots des avions ne puissent pas être ouverts au gré des passagers en donne un aperçu…). Tout de même diplômé d'Harvard (il ne doit pas y avoir de cours d'aviation !), il a été vice-président co-fondateur de *« Bain Capital »*, travaillant entre autre avec Monsanto et licenciant à tour de bras pour augmenter les bénéfices de l'entreprise (une loi du marché roi, version chrétienne ?). Réussite financière sans ambages donc et mariage exemplaire (c'est l'image de marque de l'église). Depuis 40 ans, il est chef d'une famille équilibrée (en apparence) avec 5 enfants, bien propres sur eux. Il donne en permanence l'image du gendre idéal. Ce mormon de souche représente la réussite à l'américaine et le style artificiel de son église, un Disneyland religieux : sourire de marchand de dentifrice, pensée niveau cucul la noisette avec un porte-monnaie bien garni.

DERRIERE LE DECOR

Mais, derrière ce décor d'Hollywood se cache une réalité beaucoup plus sinistre. C'est pourquoi l'Utah, la patrie des Mormons qu'ils contrôlent largement, est l'Etat qui consomme le plus d'antidépresseurs de tout le pays. Salt Lake City, sa capitale est même surnommée Prozac Ville, et ce n'est pas pour rien. L'Utah est aussi le plus grand utilisateur de sites pornographiques, ce n'est pas pour rien non plus.

Des vérités moins glorieuses se cachent donc derrière les visages angéliques, figés, juvéniles et boutonneux de ces missionnaires déterminés qui arpentent fièrement, costume-cravate cintré, badge noir sur chemise blanche, deux par deux, nos villes en quête de brebis égarées, un livre bleu à la main tels des représentants de commerce à peine pubères mais super-chrétiens, convaincus que leur *« message »* est le meilleur pour vous ! Baptiser et évangéliser la terre entière est leur credo ; conduire les pécheurs au Salut, leur devise ; révéler la *« vérité »* dans sa plénitude et convertir tous les païens, leur bannière. L'opprobre risquant de tomber sur eux s'ils craquent.

Pour la majorité d'entre eux, ils y croient dur comme fer, croix de bois, croix de fer… la plupart du temps sincères, ils pensent vraiment bien faire et veulent plus que tout vous convertir. Pour cela, ils utilisent toutes techniques « commerciales » enseignées, feignant l'écoute, la compassion et le dialogue chaleureux. Les autorités religieuses veillent au grain, attendant d'eux un rendement efficace (nombre de rendez-vous, baptêmes,…). Tous les moyens sont bons pour ferrer le poisson (par exemple des cours gratuits d'anglais ou des offres de services…).

Il faut qu'ils fassent preuve de zèle pendant les deux ans exilés loin de leur maison (sur leurs propres économies, l'Eglise est radine…) et démontrent leurs capacités. C'est une expérience significative, un passage « obligé », une épreuve purificatrice de sacrifices, lancés qu'ils sont à l'abordage du frêle esquif des mécréants, soldats de Dieu à plein temps, luttant contre le mal, l'opposition, les tentations. Pour armure, ils ont leurs sous-vêtements blancs magiques aux symboles maçonniques (ça ne s'invente pas !, vous pouvez toujours essayer de leur demander de vous les montrer quand ils vous draguent dans la rue), arborant leur titre d'*Ancien* (*Elder* en anglais, ou haute prêtrise). Ces esprits malléables*2 passent quelques mois en centre de « formatage », avec méthode express d'apprentissage de la langue du pays assigné (divinement révélé par la présidence…) avant d'être « lâchés » en zone hostile étrangère. Ils doivent montrer leur allégeance au prophète et bombarder de mormoneries tout ce qui bouge. C'est vrai qu'il faut une certaine dose de courage et de candeur pour se lancer là dedans… Quand ils reviennent, c'est moins rose, le soufflet retombe, pour peu qu'ils soient allés dans des zones un peu « coriaces » comme en Afrique ou en Bolivie (2 missionnaires assassinés récemment …), mais la pression des dirigeants est si forte, qu'ils doivent toujours « positiver », quitte à mentir (pour le Seigneur…) et entretenir régulièrement même sans plus y croire la rengaine du témoignage de foi en public. Ça rassure tout ce petit monde et prouve que l'Eglise est vraie puisqu'on le ressent de l'intérieur (par le pouvoir du Saint-Esprit…). Lorsque c'est trop dur pour eux en mission, ils tombent malades (réellement) ou ont des accidents… et se font rapatrier pour écourter leur séjour (avec le « déshonneur » relatif que cela entraîne), parfois ils se suicident (avant, pendant ou après).

PRIMITIVISME MORMONESQUE

Cette communauté ne se revendique ni catholique, ni protestante, ni orthodoxe d'origine mais quand même chrétienne (cherchez l'erreur…). Bien sûr les autres confessions ne les considèrent pas comme tels, ne considèrent pas leurs sacrements comme valides et réciproquement. Elle se veut restaurationniste, millénariste, créationniste, apocalyptique, survivaliste (se préparant à des catastrophes à tout moment, encourageant les membres à prévoir un an de réserves en cas de fin du monde précipité) et rédemptrice de l'humanité : la seule ayant le droit d'agir au nom de Dieu et détenant TOUTES les clés de la prêtrise, avec ses prophètes, ses apôtres, ses révélations sacrées continues, ses propres Ecrits inspirés en plus de la Bible (qu'ils sont les seuls à interpréter et traduire de la « bonne façon »). En bref : la seule église autorisée et valable sur Terre comme au Ciel, la Sion prophétisée dans les Saintes Ecritures (en toute simplicité !), la nouvelle Jérusalem qui doit se construire dans le Missouri (c'est tellement plus pratique de faire ça chez soi !). Elle prône un retour au primitivisme chrétien en réaction à la prétendue grande apostasie qui a suivi la mort des premiers apôtres et fait disparaître l'autorité de Dieu pendant des siècles. Primitivisme qui s'accorde parfaitement avec le capitalisme. On n'est pas à une contradiction près.

Il incombait à Joseph Smith, sorte de Mahomet à la sauce américaine, de mettre bon ordre à tout cela en rétablissant *« la Vérité »* et devenant le président et premier prophète de cette église sous la supervision de Jésus en personne. D'où son nom : *Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours*, les *« saints »* représentant les disciples du

Christ (pas les Saints canonisés par les cathos), les *« derniers jours »* vu que c'est la fin des temps pour bientôt (ça fait un bon moment que c'est pour bientôt…). Comme c'était trop long, les détracteurs ont préféré *« les mormons »*, terme tiré du livre du même nom : Mormon, prophète qui aurait vécu en Amérique il y'a un bail…

Pour donner une première idée de ce qu'est cette secte taillée sur mesure, il faut aller à son origine.

IL ETAIT UNE FOIS

Il était une fois en Amérique, un obscur adolescent sans importance de 14 ans, le petit Joseph, qui gambadait gentiment dans la forêt voisine, parmi les pâquerettes, les joyeux pinsons, les gentils écureuils et les jolis papillons bigarrés, soucieux de savoir à quelle église il devait se joindre, étant donné que tous les groupes protestants du coin se crêpaient la toge à propos des mêmes écritures bibliques, chacun professant avoir la vérité plus que les autres, et malgré leurs bons sentiments apparents se querellaient pour un rien.

Il en était ainsi au sein même de la famille Smith. Se sentant perdu et confus, ayant lu un passage marquant dans l'épître de Jacques qui lui conseillait, s'il manquait de sagesse, de demander directement à Dieu - qui donne à tous gratuitement et sans reproche - Joseph décida de s'y mettre, un beau matin printanier et ensoleillé de 1820.

Dans le bosquet attenant à la modeste ferme familiale, il se mit à prier seul de tout son cœur à haute voix. C'est alors que se sentant attaqué par des forces occultes invisibles, il redoubla d'efforts à genoux implorant la délivrance. Soudain, en réponse à sa prière, Dieu le Père et son Fils Jésus-Christ lui apparurent : *« Je vis, exactement au-dessus de ma tête, une colonne de lumière, plus brillante que le soleil, descendre peu à peu jusqu'à tomber sur moi... Quand la lumière se posa sur moi, je vis deux Personnages dont l'éclat et la gloire défient toute description, et qui se tenaient au-dessus de moi dans les airs. L'un d'eux me parla, m'appelant par mon nom, et dit, en montrant l'autre : Celui-ci est mon Fils bien-aimé. Ecoute-le »*. Et Joseph l'écouta. Le Personnage débina toutes les religions existant alors sur terre en déclarant qu'elles étaient *« toutes dans l'erreur et (…) tous leurs credo étaient une abomination à ses yeux ; que ces docteurs étaient tous corrompus (…). »*. Ces citations sont des extraits de ce que les missionnaires apprennent par cœur et récitent avec plus ou moin d'accent en préambule des leçons données aux investigateurs (également nommés *« amis »*). C'est la *« Première Vision »* : un moment divin de révélation, tenu pour sacré par les membres qui sont très émus lorsqu'ils la racontent… Sauf que cette version, « authentique », ne fut contée et imprimée officiellement qu'en 1842 (soit 22 ans après la date officielle d'apparition, ce qui, pour un événement de cette importance est surprenant) et qu'il en existe plusieurs ! Environ une dizaine ! Un prototype fut publié en 1832 (soit dix ans avant la version définitive). Les premiers membres de la secte, eux, n'ont jamais entendu parler de cette *« première vision »* !

Selon les versions et manifestement selon l'humeur et les choix doctrinaux du moment de l'heureux élu, les variations sont nombreuses. D'abord, la scène se passe à différents moments. Ensuite, ce sont parfois seulement des anges qui interviennent, ou seulement Dieu, ou encore d'autres personnages bibliques, puis finalement Dieu père et fils. Les *« enseignements »* transmis évoluent et se précisent. Toujours inspiré d'autres récits mystiques similaires que Joseph avait pu lire ou entendre à son époque. Ce qui n'étonnera personne, c'est que les versions « s'améliorent » au fil du temps, jusqu'au bouquet final. L'âge auquel le prophète vécu cette expérience, en principe mémorable, varie aussi considérablement. Etrange pour un fait aussi fondamental, de ne plus se rappeler la date exacte… L'histoire du mormonisme commence plutôt mal ! L'histoire de son prophète finit également mal !

LE PROPHETE SAUTE PAR LA FENETRE

Joseph Smith avait prophétisé sur son propre compte en annonçant qu'il allait vivre jusqu'à 85 ans, moment auquel il allait rencontrer de nouveau Jésus-Christ. Nous espérons que Jésus n'est pas allé au rendez-vous, sinon, il doit l'attendre encore, vu que Joseph a disparu prématurément à 38 ans dans des circonstances romanesques. En effet, poursuivi par décret légal, mis aux arrêts dans la maison de Carthage (Illinois), une foule d émeutiers, les visages maquillés de noir débarquèrent, s'ensuivit un échange de coups de feu – dans lequel le saint-homme abattît lui-même 2 personnes. Comme le « SOS maçonnique » qu'il avait lancé pour attendrir ses adversaires n'y faisait rien il décida de s'enfuir courageusement par la fenêtre et fut finalement abattu au sol... Ses deux coreligionnaires survivants s'empresseront de le faire passer pour un martyr, tel un agneau sans taches.

Aujourd'hui, le mormonisme, religion typiquement américaine très hiérarchisée et savamment orchestrée, jouant sur la corde sensible, cultivant la soumission à l'autorité et le conformisme, poursuit sa prolifération, astucieusement, comme un ténia, en trompant et séduisant les masses de façon subtile et besogneuse, sans relâche. Les familles acquises et les générations successives de missionnaires dévoués faisant le reste, c'est un tank bien huilé qui avance sûrement et que rien n'arrête, partant à la conquête du monde, racolant à toutes les portes, s'incrustant avec le sourire enjôleur aux dents longues. C'est un marabout ensorceleur promettant moultes carottes : résolution des problèmes, bénédictions, félicité, réponses existentielles, santé, progression, ascension sociale, pouvoir, maîtrise et vérité absolue,… le tout dans l'espoir de conclure de bonnes affaires, tout en prétendant moralité, honnêteté, charité, justice, amour, sécurité, nouvelle famille et bons principes chrétiens éternels. C'est le monde de l'exploitation capitaliste la plus éhontée, de l'oppression personnelle intériorisée dans une ambiance édulcorée à la Walt Disney.

_1.- Ces pages sont inspirées de la brochure « Mormons & Merveilles » (à paraître dansnotre collection) dans laquelle vous trouverez de nombreuses informations sur le mormonisme. _2.- Pour les hommes la mission doit s'exercer entre 18 et 25 ans au plus tard, pour les femmes à partir de 19 ans. Cette année la présidence vient d'abaisser d'un an le départ en mission.

LES ANARCHOSYNDICALISTES ET LE MARIAGE GAY

Paris, 18 novembre 2012, une longue litanie de catholiques intégristes manifeste son homophobie. Car, en vérité je vous le dis, sous couvert de rejet du mariage homosexuel, c'est bien d'homophobie qu'il s'agit. En témoigne une énorme banderole qui proclame la *« …dépravation grave… »* des *« …actes d'homosexualité (…) intrinsèquement désordonnés »*. Et encore, ça, c'est la version light, destinée à un grand public qu'il ne faut pas trop effaroucher (les médias sont là) car dans le cortège, quand ils se croient entre eux, les propos que tiennent les culs-bénis sont à vomir. Pas étonnant vu la composition du cortège.

Outre un quarteron de bigotes imprégnées de cette indescriptible odeur de sacristie aussi tenace qu'écœurante, il y avait là des bourgeois bien-de-chez-nous dans leur pingres lodens - *« C'est un peu onéreux à l'achat, mais tellement économique, ma chère, si c'est bien entretenu »* - plusieurs bandes de nazillons haineux, d'anciens militaires toujours dangereux, des scouts-toujours en culottes courtes serrés de près par un abbé à l'œil libidineux, quelques curés en tenue de Don Basile, une brochette de Polonais en déguisement folklorique, des royalistes naphtalinés et fleurdelisés, des ribambelles d'enfants au regard éteint traînés là par leurs parents, et bien sûr, il y avait les drapeaux de nos belles provinces.

Tiens, le drapeau occitan. Il conglomère un peu moins de monde que son concurrent chouan, mais je ne résiste pas à l'envie d'envoyer sa photo à la rédaction d'*Anarchosyndicalisme !* à Toulouse. Je sais combien les copains de cette ville sont sensibles au crétinisme régionaliste. Hélas, son porteur le promène droit comme un piquet. Le tissu reste tout ratatiné le long de la hampe, et il ne faut pas compter sur le souffle de l'esprit pour le déployer, car, si quelque chose ne souffle pas sur ce cortège, c'est bien l'esprit. Ce qui y règne en maître c'est l'atavisme et la misère intellectuelle.

Je rentre à la maison et je me connecte sur le *« Forum anarchiste »*. Le débat *« Mariage gay ? »* bat son plein. Une grosse bouffée d'air pur.

Des forums, c'est pas ça qui manque sur le net. Il en est des structurés qui visent à un apport réflexif, comme celui de la CNT-AIT de Caen. Il en est – nombreux - de sans intérêts. Et il y en a qui foisonnent. Le *Forum anarchiste* est de ces derniers : ça fait un peu brouillon, on y trouve un peu tout et n'importe quoi, mais au moins, c'est vivant.

J'avale tous les commentaires, page après page. Pas facile de dégager une position commune aux libertaires. Entre les différents messages, ça tient plutôt du grand écart. Il y a d'abord les compagnons, qui, par principe sont contre tout mariage. Ainsi, l'un d'entre eux (Spécifix) écrit : *« Certains homos revendiquent des droits égaux aux hétéros en demandant le mariage (puisque, entre autres, le pacs n'a pas tenu ses « promesses »), mais avec le mariage, ils en appellent à l'Etat, notre ennemi. Pour un Anarchiste, le vrai problème, c'est le mariage, qu'il soit homo ou hétéro importe peu, puisqu'il n'est pas légitime, car il reconnaît l'autorité de l'Etat comme fondée, et il en va de même avec la religion. Je suis, donc, contre le mariage. L'orientation sexuelle n'a rien à voir là-dedans. Être contre le mariage ne signifie pas être homophobe, ni hétérophobe, mais être contre l'Etat, contre la religion, contre leur autorité (…) »*. A l'inverse, d'autres s'étonnent de ce raisonnement *« Je ne comprends pas trop (...) vous trouvez cela normal que les homos ne puissent pas se marier, c'est une loi (actuelle) ségrégationniste ou d'exception tout de même, et de plus ce n'est pas parce que les homo pourront se marier qu'ils devront forcement le faire »!* (Crane). Et il y a aussi des copains gays qui, eux, attendent impatiemment une évolution législative pour épouser leur partenaire *« Je vais me faire foutre de ma gueule, mais après une alerte cardiaque qui s'est bien terminée, je vois les choses différemment. Le mariage quoi qu'on en pense verrouille positivement certains avantages pour le conjoint survivant comme garder un appartement HLM au départ au nom de l'autre ou la réversion lors de la retraite. C'est très terre à terre mais c'est tout simplement la survie hors de la misère une fois âgé. Il est normal que les gays en bénéficient »* (Tonton-vélo). Mais, c'est sans compter ceux qui ont été obligés d'en passer par là (par le mariage hétéro) manifestement pour une histoire de papiers et qui en gardent un goût amer *« Etant contre le mariage (…) j'ai été quand même été forcé de le faire, des policiers sont venu voir aussi si j'avais bien deux brosse à dents dans la salle de bain, interrogatoire au commissariat, tous ça par ce que qu'on est deux et que l'on s'aime et que l'on a décidé de vivre ensemble... »* (Calamar). Il y a aussi ceux qui posent le problème sur le plan stratégique : *« En Angleterre, la mariage gay est en passe d'être légalisé par le gouvernement conservateur de Cameron. Il est un outil très utile en ce moment. Pour Hollande, ça lui permet de mettre en place sa vision du "Changement". Pour Cameron, ça permet de feinter de donner des droits alors qu'il est en train de finir de tout casser »* (Cheïtanov). Et puis, il y a ceux qui sont assis un peu entre deux chaises *« ... ça n'avance en rien vers le communisme libertaire, mais, si ça permet à des homosexuels de "mieux vivre" au sein de cette société »*. (Apeqli).

Bref, les avis sont plus que divisés : ils sont passablement contradictoires. Pourtant, en lisant l'ensemble, ce qui frappe, c'est que tous –ceux qui sont plutôt contre, ceux qui sont résolument pour, ceux qui tentent une



DANS LA MANIFESTATION INTÉGRISTE DU 18 NOVEMBRE, LE DRAPEAU OCCITAN NE PARVIENT PAS À SE DÉPLIER. IL NE FALLAIT PAS COMPTER SUR LE SOUFFLE DE L'ESPRIT POUR L'Y AIDER...

syn=thèse et même ceux qui profitent des contradictions pour jeter le doute sur l'anarchisme- ont raison. Ou du moins, ils ont une part de raison. Car, à ce type de question, il y a plusieurs possibilités de réponse : elles sont fonction du « niveau » auquel on se place, selon, par exemple, qu'on prend la situation par une entrée individuelle (cas de Tontonvélo) ou une entrée politique (position de Cheitanov). Et c'est souvent comme cela quand on nous met un « débat de société » sous le nez. Comment s'en sortir alors ? Essayons d'abord de mieux cerner la contradiction en revenant un peu sur le mariage et sur l'homosexualité.



Dans l'histoire des sociétés occidentales, le mariage a constitué une institution extrêmement forte, une façon terrible d'imposer l'oppression sexuelle. *« Pas de relation sexuelle en dehors du mariage et des relations uniquement pour engendrer »,* tel a été le leitmotiv de l'église catholique pendant une paire de millénaires (et il le reste encore). En opposition à cette oppression, à cet instrument de contrôle qu'est le mariage, les anarchistes, ont popularisé l'« amour libre » dès le XIXe siècle. De fait, quand le mouvement libertaire a été fort, comme dans l'Espagne des années 30, les couples de militants ont shunté en masse la mairie et l'église (pourtant obligatoires en ces temps et ce lieu là). En France, dans les suites de Mai-68, l'institution du mariage s'est rapidement désagrégée sous les coups de boutoir de la *« révolution sexuelle »*. Celles que les grenouilles de bénitier flétrissaient sous le nom de *« filles-mères »*, ceux que les bonnes consciences traitaient de *« bâtards »* ont intégré les rangs, devenus de plus en plus nombreux, des *« familles monoparentales »*, et, en dehors des intégristes, tout le monde trouve ça très bien. Bref, le mariage a beaucoup perdu de sa superbe, mais les anarchistes, par principe, ne peuvent que continuer à lui être hostiles.

Si les choses sont claires depuis longtemps pour le mariage, cela n'est globalement le cas pour l'homosexualité que depuis une quarantaine d'années. En effet, si certains libertaires ont été des devanciers, il faut attendre Mai-68 pour que l'homosexualité soit intégrée dans la vulgate anarchiste et anarchosyndicaliste. Prise en compte tardive, certes, mais encore faut-il souligner, pour être juste, qu'elle a été bien plus rapide que celle de la plupart des mouvements politiques de gauche et d'extrême-gauche pour lesquels un *« PD »* était un taré jusqu'à il y a à peine 15 ou 20 ans. Je ne suis pas sûr d'ailleurs que dans certaines sections de la CGT, dans certaines cellules du PCF il ne le soit pas encore. La façon dont l'homosexualité a fait irruption dans le champ social n'a certainement pas été pour rien dans son acceptation rapide par les anarchistes : dans l'après 68, ceux qui revendiquaient leur homosexualité, comme les militants du FAHR (*Front d'action homosexuelle révolutionnaire*), l'ont fait non pas en quémandant un droit mais en contestant vigoureusement l'ensemble des rapports sociaux de genre. Le mariage n'échappait pas à leur acerbe critique. De quoi plaire aux anarchistes.

Vient qu'aujourd'hui des personnes homosexuelles revendiquent, en le qualifiant de *« droit »* ce qui, pour nous, est un instrument de contrôle de la sexualité, c'est-à-dire l'inverse d'un droit. Et c'est là que réside la contradiction. Ce n'est pas la première fois. Par le passé, des féministes ont revendiqué le *« droit »* d'être soldates… alors que la majorité des anarchistes hommes n'ont eu longtemps qu'une idée en tête : échapper à la conscription obligatoire car ils ne vivaient pas le fait d'être soldats comme un *« droit »* mais bien comme une insupportable obligation. Beaucoup d'entre nous ont été insoumis, déserteurs ou objecteurs de conscience (ce que certains ont payé très cher) pour échapper à ce *« droit »*.

Le nœud de la contradiction pourrait donc être résumé en ces termes : que faire quand la revendication égalitaire, toujours légitime en soi, se cristallise sur un *« droit »* que, pour notre part, nous analysons comme une contrainte ?

A vrai dire, ce type de situation est fréquent car, dans la « vraie vie », les tenants et les aboutissants sont souvent emmêlés et un aspect de la question peut être en contradiction avec un autre (quelques exemples : faut-il lutter pour l'amélioration des conditions de travail alors que l'on est contre le travail salarié ? Faut-il soutenir les sans-papiers dans leur demande de *« papiers »* alors que nous sommes contre les papiers ?...). Il est donc légitime qu'il y ait débat et que les anarchistes, les anarchosyndicalistes essaient de dégager des stratégies pour l'action quotidienne qui soient en accord avec leur pensée profonde… sans se couper du monde. Une analyse au cas par cas est nécessaire.

Dans le débat qui nous intéresse ici, une question, qui n'a pas été abordé dans le Forum anarchiste (au moment où ces lignes sont écrites) ni ailleurs (à ma connaissance), mériterait qu'on s'y attarde : quel sera l'impact du « mariage gay » sur le devenir de cette institution ?

Pour faire schématique (et donc approximatif), on peut considérer qu'il y a deux grandes catégories de personnes qui se marient actuellement : celles qui voient là essentiellement une occasion de faire la fête (comme pour Halloween) et celles qui « croient » encore aux valeurs du mariage, qui utilisent le mariage pour exhiber leur moralité (et surtout leur « normalité »). Que des gays puissent se marier ne gênera pas les personnes de la première catégorie. Mais pour la seconde catégorie, c'est tout un drame… il n'y avait qu'à voir la tête des manifestants du 18 novembre : pour ces gens là, si les gays peuvent se marier, c'est le mariage qui perd toute sa valeur sacramentelle, sa valeur magique. Surtout quand les termes *« époux »* et *« épouse »* ainsi que *« père »* et *« mère »* seront remplacés par des mots comme *« parent n°1 »* et *« parent n°2 »* dans les actes d'état civil. Même ceux qui sont aujourd'hui les ultimes et fanatiques défenseurs du mariage risquent fort… de ne plus soutenir une institution qui se sera fait déflorer (pardon !). Autrement dit, il est probable que la revendication du *« mariage pour tous »* renforce la généralisation du *« mariage pour personne »* et que le mariage gay, loin de renforcer l'institution du mariage accélère sa disparition. Ce dont nous ne pourrions que nous féliciter et ce qui est une donnée importante à prendre en compte dans ce débat. Car, si on avait des raisons de penser qu'à l'inverse, la possibilité pour les gays de se marier pourrait contribuer à renforcer « l'institution mariage » et par conte-coup retransformer le mariage en obligation, obliger tout le monde « à passer par là », et donc revenir à la situation antérieure, mon point de vue final serait différent.

Deuxième question qu'il faut se poser : quel est l'impact de la « lutte » contre le mariage gay dans les milieux les plus réactionnaires de la société française ? Dans un premier temps, un effet positif : ils retrouvent une certaine unité d'action (encore que, le 18, les différentes chapelles gardaient leurs distances) et leur donne l'occasion d'accéder à une certaine visibilité. Mais le ver est dans le fruit. Ils l'y ont introduit eux-mêmes. Il était frappant de les entendre s'égosiller à hurler « *Première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'hétérosexuels* »*1 sans qu'ils se rendent compte du bouleversement que ce terme signait. Car, jusqu'au 18 novembre, dans ces milieux, on ne disait pas *« hétérosexuel »*, on disait *« normal »*. Ce qui n'est pas du tout la même chose. Les intégristes ont introduit tous seuls comme des grands une faille dans leur carapace idéologique (et parfois personnelle, car l'homosexualité refoulée est la plus grande pourvoyeuse d'homophobie qui soit)*2.

Troisième question : mais pourquoi le gouvernement a-t-il choisi de jouer la montre, de faire durer le débat, d'allonger sa durée ? C'est que les bénéfices sont grands pour lui. D'une part, c'est un des rares sujets consensuels entre les formations de la majorité (dans lesquelles il faut inclure les partis pseudo-critiques du Front de gauche), d'autre part, pendant qu'on parle de ça, on ne parle pas d'autre chose ! Par exemple, on « oublie » les familles qui sont à la rue. On « oublie » les attaques contre les conditions de travail. On « oublie » de parler de la misère montante et de la hausse vertigineuse des profits. C'est ce que fait remarquer, avec beaucoup de bon sens, Cheitanov sur le forum, et il ne faut pas le perdre de vue !

Finalement, il me semble que, dans ce débat, une position en phase avec l'éthique anarchosyndicaliste et avec la réalité sociale est de soutenir les homosexuels pour qu'ils puissent vivre comme ils l'entendent (et donc qu'ils puissent se marier si l'envie leur chante) en tenant compte que le débat *« oui ou non au mariage homosexuel »*, bien qu'il soit une pierre fort utile lancée dans le jardin des intégriste, ne doit pas devenir exclusif, hégémonique, mais qu'au contraire la lutte contre cette discrimination particulière doit être développée pour dénoncer toutes les discriminations (donc en y réintégrant tous les « oublis »). Et tout particulièrement les discriminations économiques*3.

_1.- Ce qui est d'ailleurs une sacrée balourdise. Pour n'en donner qu'un royal exemple - puisque les fleurs de lys étaient en goguette – rappelons que *Monsieur*, frère de Louis XIV était un homosexuel notoire, ce qui ne l'a pas empêché d'avoir un fils (même s'il a fallu qu'il se force quelque peu pour y parvenir). _2.- On ne peut pas dire que les intégristes, obligés d'abandonner le mot *« normal »* soient à l'aise avec le concept d'hétérosexualité. D'abord, dedans il y a la racine « sexualité », ce qui oblige les crapauds de bénitier à prononcer ce mot honni devant leurs progéniture et puis, privés du concept de *« normalité »*, ils ne peuvent le définir que par opposition, comme le montre le dialogue suivant, cueilli dans les derniers rangs du cortège et dont je garantis l'authenticité : après qu'il ait repris à plein poumon le slogan *« Première, deuxième… »*, un petit garçon demande : - *« Papa, c'est quoi un hétéro-ro-sexuel ? »* - *« C'est l'inverse d'un homosexuel »* - *« Papa, c'est quoi un homosexuel ? »* - *« C'est un homme qui aime un homme, c'est affreux »* - *« Mais papa, moi aussi je t'aime »*. Tête du père… _3.- Par exemple, les discriminations concernant le logement. Vivre dans la rue, dans un logement de fortune, dans un « foyer », c'est être violemment discriminé.





Quelques bons moments de la manifestation folklorique du 18 novembre : un groupe en cape et en perruque et leurs seigneuries en promenade sans calèche

PROSTITUTION, MARIAGE, TRAVAIL

La prostitution est un fléau, tout le monde peut être d'accord sur ce point. Que des personnes soient, pour subsister, obligées de se vendre, de mettre leur corps à la disposition d'un autre, en échange d'argent est affreux. Depuis qu'elle existe (et elle est certainement aussi ancienne que la monnaie), les moralistes, les philosophes, les politiciens dissertent sur la meilleure manière de l'encadrer, la contrôler voire l'abolir. Aujourd'hui de nouveau, des voix s'élèvent, venues d'horizons très différents, pour réclamer une loi l'interdisant (sous des euphémismes divers… tout le monde n'a pas le courage de ses pensées).

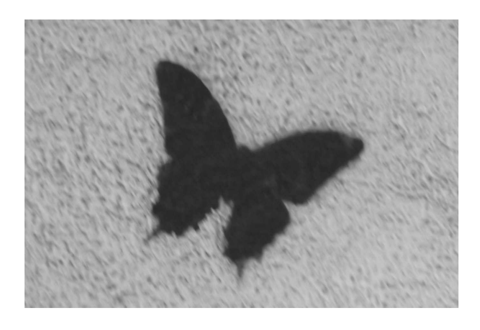
L'Etat français interdit le proxénétisme, les maisons closes, le racolage, l'exhibitionnisme sur la voie publique. Remarquons que ces deux dernières interdictions sont déjà une manière particulièrement vicieuse d'interdire partiellement leur activité aux prostituées, de les reléguer au ban de la société (en l'occurrence, loin des centres-villes).

Interdire la prostitution, reviendrait donc (puisque tout le reste est pratiquement déjà interdit) à interdire tout rapport sexuel payant et par extension tout acte non gratuit fait en vue d'obtenir une faveur sexuelle. Pour les interdictionnistes, peu importe que les individus soient majeurs, libres, consentants… le fait de dépenser de l'argent ou de recevoir de l'argent ou un équivalent (cadeau), en échange d'un rapport sexuel deviendrait légalement sanctionnable.

Dans un monde où tout et n'importe quoi se vend et s'achète sans que personne (ou presque) n'y trouve à redire, on peut se demander ce qui pourrait justifier que les rapports sexuels seuls soient absolument non marchands. Les partisans de l'interdiction évoquent la morale, la nécessité de mettre fin à la violence que constitue la prostitution. De quelle morale s'agit-il ? Est-ce bien moral de priver les individus d'une part de liberté, de permettre à l'Etat de fourrer son nez dans leur vie privée, de contrôler et de surveiller leur domaine le plus intime ? N'est ce pas une violence incroyable ?

N'est-il pas plus immoral de laisser mourir de faim, de froid, de maladie des centaines de millions de personnes sur cette planète parcequ'elles n'ont pas l'argent pour se nourrir, se loger, se soigner ? La prostitution est, malheureusement, pour des millions de personnes dans le monde, l'unique solution pour sortir de la misère. Combien de personnes se prostituent par nécessité, pour se nourrir, se loger, se soigner ? La misère est absolument la cause première de la prostitution.

En toute logique, si l'on interdit la prostitution on doit interdire aussi le mariage : qui osera nous dire que tous les mariages sont désintéressés ? Cette interdiction est d'autant plus nécessaire que déjà, dans certains pays, pour contourner l'interdiction de la prostitution, on a inventé le mariage à l'heure ou à la journée ! Sitôt marié, sitôt divorcé, pour qui a les moyens, c'est pratique, et, parait-il, totalement moral !



Dans la même veine (et au moins sur ce point nous pourrions être d'accord avec ces moralistes) ils doivent logiquement demander l'interdiction du salariat : les salariés en effet sont contraints pour vivre à vendre leur force de travail. Tout comme les prostituées, ils mettent leur corps à la disposition de leur employeur et subissent de ce fait une violence qui se traduit entre autres choses en dizaines de milliers d'accidents du travail (qui sont parfois des mutilations), de dépressions, de suicides, etc. La condition des salarié(e)s est décidément très comparable à celle des prostitué(e)s !

Autre point soigneusement oublié par nos moralistes à la petite semaine, un cadeau pour obtenir des relations sexuelles, ça commence où ? Un bouquet de fleurs ? Un souper aux chandelles dans un restaurant ? Un flacon de parfum de marque ? Un week-end à la plage ? Cette imprécision monstrueuse permettra à la police d'ergoter, donnera lieu à des jurisprudences tordues, à des abus de pouvoir, à des interprétations à la tête du client. Tel qui aura « offert » un manteau d'astrakan à sa covergirl d'un jour ne sera certainement pas poursuivi (car il aura montré tout le prix de son amour ?) mais le malheureux qui contribuera à payer le loyer de l'HLM d'une pauvre fille le sera probablement !

Nous bénéficions en France, sur le plan de la sexualité d'une relative liberté. Cette liberté est récente et elle n'a été obtenue qu'après des luttes très longues et dures. Il faut le dire, ces luttes ont été menées contre les religions et contre l'Etat qui veulent toujours contrôler notre sexualité. Les Etats européens interdisaient il n'y a pas si longtemps tout ce qui n'était pas conforme à la norme : emprisonnement des homosexuels, interdiction des ouvrages érotiques, interdiction de l'avortement, statut inférieur de la femme etc., etc. De nombreux hommes ou femmes ont payé de leur vie ou de longs séjours en prison leur combat pour pouvoir vivre la sexualité de leur choix. Ce serait donc un formidable retour en arrière si on accordait à l'Etat français, de nouveau un droit de regard sur notre vie sexuelle.

Nous l'avons dit au début de cet article : la prostitution est un fléau, mais ce fléau est inhérent au type de société dans lequel nous vivons : une société où tout s'achète et tout se vend, une société où les êtres humains sont obligés de vendre à l'Etat, à un patron ou à un client leur force de travail et leur corps pour subsister, où la violence est générale qu'elle soit physique ou morale. La disparition de la prostitution est donc liée à la fin du système économique et social actuel. Lutter pour la construction d'un autre futur est donc la seule manière de lutter pour l'abolition de la prostitution. Tout le reste n'est qu'hypocrisie. Une fois de plus.

SCENES ORDINAIRES DE LA VIE QUOTIDIENNE... des pauvres

Dans la journée du 18 juin, le jeune HA a des mots avec son ancienne amie. Leur séparation a été mouvementée. Le même soir HA est interpellé par la police devant son immeuble, il essaie d'appeler sa mère à l'interphone, mais ne peut pas, il est roué de coups. Les policiers le prennent, le jettent dans leur véhicule, leur voiture démarre vite, deux policiers continuent à le frapper durant le trajet jusqu'au commissariat de Gerzat.

Une fois arrivé, HA est dans une semi-inconscience, les policiers rigolent et disent « appelez les pompiers » HA est amené dans une salle, les pompiers arrivent, un médecin de permanence prend des photos, HA est relâché. Il a des bleus sur tout le corps et mal à une oreille.

En soirée son père malgré sa maladie grave se rend au commissariat pour discuter, HA est mineur (16 ans), et là il lui est remis une convocation pour son fils à 9 h 30.

Le lendemain à 9 h 30, HA se présente au commissariat avec sa maman et une voisine qui s'est proposée pour être interprète. La maman de HA parle et comprend peu le français. Un policier appelle la maman, la voisine suit pour traduire. Elles entrent, restent debout, le monsieur leur présente un papier à signer. La voisine veut s'en saisir pour traduire, le policier refuse, La maman refuse de signer car elle ne comprend pas ce qu'il y a d'écrit. La maman dit : *« Vous êtes comme mon fils, mon fils aîné viendra ce soir pour signer »*, Réponse de la part du policier : *« Non je ne te connais pas signe! »* Le policier appelle une collègue en lui disant que la dame ne veut pas signer. La policière dit : *« Signe ! »*. La maman répond : *« Non ! »*. La policière la jette dans le couloir en l'attrapant par les cheveux. HA va voir ce qui se passe et demande à lire ce papier à signer, encore un refus. Le policier qui a reçu sa maman le colle contre le mur et dit : *« Bouge pas ou je t'éclate »*, 7 à 8 autres policiers arrivent à la rescousse et l'aident à maintenir HA contre le mur.

La maman s'oppose en criant *« Lâchez mon fils ! »*, un policier lui répond par un coup de poing sur le visage, elle tombe, d'autres policiers arrivent la maintiennent au sol et lui donnent des coups partout sur le corps, du sang gicle.

HA est toujours maintenu contre le mur par plusieurs policiers, la policière met en joue HA avec son arme. Une personne en civil arrive et dit à HA : *« Tu bouges, je t'éclate, tu bouges, je t'éclate »* et lui donne deux claques. Les policiers tirent la maman jusque dehors ainsi que son fils pendant que d'autres s'activent à nettoyer le sang au sol et sur leur vêtements. La voisine qui a assisté à la scène est complètement saisie, elle sort du commissariat. Le commissariat est fermé.

HA et sa maman rentrent comme ils peuvent à leur domicile ou ils téléphonent au fils aîné.

Celui-ci se rend avec eux et la voisine au commissariat, il appelle la police toujours enfermée dans le commissariat afin d'obtenir des explications, de nombreux policiers sortent par un portail réservé aux voitures. Il questionne : *« Pourquoi cela ? »*. Réponse : *« Monsieur il faudrait se calmer sinon ce sera la garde à vue »*. Le papa malgré sa maladie arrive et parle avec le commissaire qui apparaît. Le père s'exprime, le commissaire ne dit rien, Le fils ainé dit : *« Papa cela ne sert à rien tu parles à un mur »*, le commissaire dit : *« Votre fils a raison »*. La maman crie : *« Vous n'avez pas honte de m'avoir fait ça ? »*. La policière qui l'avait déjà malmenée dit : « *C'est bien fait, c'est bien fait* ». La maman fait un malaise. Ils se rendent au CHU ou une personne les informe d'un rassemblement de soutien au commissariat de Clermont-Ferrand à 18 h, où ils se rendent.

Un policier invite la maman à rentrer, ce que tout le monde refuse .Elle ne rentrera pas seule dans le commissariat. Un policier téléphone au service de victimologie pour avoir un RDV pour la maman, elle s'y rend. Le service de victimologie refuse de lui donner les résultats du fait que le RDV a été demandé par la police, toutefois le médecin affirme en garder une copie.

Pour la maman, une dent cassée, des traces de strangulation, une fracture du coccyx, de multiples bleus sur tout le corps, une entorse au poignet, une entorse à la cheville. HA a deux côtes fêlées. Sans parler du traumatisme psychologique.

Quelques jours après toute la famille, le père, la mère, le fils aîné, l'enfant mineur et la voisine reçoivent une convocation individuelle pour une audition. Le père, le fils aîné, la voisine sont entendus en tant que témoin, la mère et le fils en tant qu'accusés sous prétexte d'outrage et rébellion sur personne dépositaire de l'autorité publique. L'enfant mineur est de suite mis en garde à vue qui durera 48 h. La maman, elle, n'est pas mise en garde à vue à cause de son état de santé : suite à la journée du 19 juin elle s'est vu obligée de se rendre à la convocation en fauteuil roulant. HA est présenté au juge d'instruction en comparution immédiate, il est décidé d'une mesure d'éloignement pour sa sécurité (?) un placement au départ pour 10 jours dans un centre fermé à Lyon est prononcé. Ce placement durera plus longtemps jusqu'à son départ au Maroc avec ses parents pour l'été. La maman et son fils vont être jugés prochainement. La maman, quand à elle, a porté plainte. Elle attend toujours….

Communiqué du Réseau Anti Discrimination. Contact RAD : resauantidiscrimination@gmail.com

Edgar, et la théorie méthodocomplexificométamorphosée

Avec ce livre, écrit par Jean Jacob, j'ai « beaucoup ri ». En effet, le tableau que dépeint l'auteur rend bien le ridicule du personnage qui est au cœur de son ouvrage. L'avalanche d'anecdotes, de remarques, et de commentaires, faits par l'auteur, souligne bien le côté bouffon d'Edgar Morin ; mais, pas seulement. L'auteur met, aussi, en lumière les relations que ce fumeux personnage a su, tout à la fois, exploiter et servir, dans ce que l'on pourrait qualifier d'un échange de bons procédés.

Au-delà de la sensibilité que l'on peut avoir au récit, voici quelques précisions apportées par l'auteur sur la réalité que cache le personnage qu'est Edgar Morin. Celui-ci aime, avant tout, le feu des projecteurs. C'est un véritable opportuniste qui ne lésine pas sur les moyens de la supercherie. Il mélange politique, ésotérisme, sociologie, biologie, cybernétique, etc. Cette complexification rend tous ses sujets confus dans un amalgame qui tente de faire avaler « n'importe quoi » à ses lecteurs, en les décourageant, les dés-informant, et en vendant du papier imprimé. Il diffuse, de manière quelque peu triviale et « mesurée », les théories de la post-modernité où *« chocs des civilisations »* et *« fin de l'histoire »* se côtoient.

Il est l'un de ces personnages qui gravitent autour de la sphère des décideurs en leur offrant une justification intellectuelle, du prêt-à-penser, pour justifier les politiques réactionnaires auprès du grand public. Il est, aussi, sinon « le » du moins l'un des maîtres d'œuvre de la mise officielle au rencart, par le PS du concept de la lutte des classes. Avec ses théories extravagantes, Edgar Morin a permis aux énarques du PS de substituer une ligne politique de complaisance envers le néo-libéralisme à une vision politique, trop opportunément jugée démodée et dépassée.

Ses théories, aussi fumeuses que peut l'être celle de la très actuelle islamophobie, portent pour nom *« la méthode de la méthode », « la théorie de la complexité », « la théorie de la métamorphose »* ou *« la théorie d'une pensée complexifiée »* etc. Il aime les néologismes, et il excelle, souvent, à employer des expressions comme *« le commencement du commencement », « la fin de la fin », « le nouvel âge de fer »*... mais, toujours de façon grandiloquente et ronflante ; cette façon révèle, d'ailleurs, la vanité et « l'inanité » du personnage.

D'après Edgar Morin, tout serait si complexe qu'il serait vraiment absurde de vouloir changer quoi que ce soit. En effet, il faudrait nous adapter aux exigences du monde actuel, car nous n'aurions pas d'autre choix. Il ne serait possible de gouverner que dans l'incertitude parce que nous serions confrontés à des situations complexes qui appelleraient des solutions tout aussi complexes, mais nécessitant, forcément, des experts, des spécialistes pour nous dire qu'au bout du compte on ne peut rien faire… sauf, peut-être, nous résigner et nous serrer la ceinture… Le monde est si complexe, n'est-ce pas Edgar ?

Tout nous échapperait, mais le hasard, qui fait, toujours, bien les choses, ferait en sorte que tout finisse par rentrer dans l'ordre en trouvant un équilibre aussi « naturel » que spontané. Vous voyez ? Comme ça, on peut mettre au rancart la lutte des classes, devenue, désormais, sans objet et improductive, comme une vieille chimère.

A partir de là, il ne faut pas s'étonner que les néo-libéraux aient fait la promotion de ce vieil Edgar. Aussi bien des Raffarin que des Rocard, ou vice versa ; mais il y en a d'autres, et des plus inattendus, qui ont fait partie du cercle d'Edgar Morin. Et, à l'étranger, également. Il y vend des livres remplis de ses élucubrations intellectuelle en passant des contrats avec des membres de gouvernements, comme ce fut le cas avec le Mexique. Il fut, en outre, reçu à l'ONU, à l'UNESCO, comme un grand penseur visionnaire…

L'auteur de cet ouvrage, Jean Jacob, met également en lumière les liens étroits qui unissent ce genre d'opportunistes, comme l'est Edgar Morin, avec les médias, les politiciens de tous bords, les universitaires,...

Edgar Morin est un fervent défenseur du conservatisme politique, dans la plus pure tradition réactionnaire. Il dispose d'une tribune dans le journal « Le Monde ». C'est un journal pourtant réputé sérieux auprès du grand public. Comme quoi les préjugés ont la vie dure. Dans son discours, Edgar évite généralement de conclure, laissant à ses auditeurs le soin de le faire eux-mêmes. C'est plus prudent . Et ça permet à cet infatigable bonimenteur de rebondir avec une réelle souplesse.



QUELQUES REFLEXIONS SUR DIEU ET LES RELIGIONS

Le retour du fait religieux repose la question de sa pertinence et de sa nature. Le regain d'activité des religions, l'indulgence des autorités vis-à-vis du religieux, ainsi que de récents événements très médiatisés, conduisent, évidemment, à réfléchir sur le sujet. Il suffit de voir l'audience accordée aux religieux par les parlementaires au sujet du mariage entre personnes de même sexe pour comprendre que leur retour dans la sphère publique est programmé. Ils étaient invités par la commission des lois pour donner leur avis sur la question. Quid, donc, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ? Clairement, une fable en perte de vitesse.

Il n'est pas possible d'effectuer une critique appropriée des religions sans considérer celles-ci pour ce qu'elles sont, et sans aborder leur raison d'être qui en est l'élément central, et qui les justifie : l'existence de dieu, la soumission à dieu.

En tant qu'athée, j'ai tendance à répondre que dieu n'existe pas. Mais, c'est un piège que de nier ce qui n'existe pas ; c'est un non-sens puisque c'est, implicitement, reconnaître l'existence de ce que je réfute. Cette réponse est, d'ailleurs, relativement, simpliste, il faut le reconnaître. Après réflexion, il me paraît opportun de dire, surtout, en tant qu'athée, mais, plus encore comme militant libertaire, que "dieu existe bel et bien"… mais tel que je l'expose par la suite. Cette réponse peut sembler saugrenue, au premier abord, mais elle est, pourtant, logique.

La religion est un problème parce qu'elle constitue un véritable danger pour la liberté de la conscience. Comme pour tout problème, l'important est de poser la question de façon objective. Vis-à-vis de la religion, il faut, donc, aborder l'interrogation de l'existence de dieu, non d'un point de vue religieux, mais d'un point de vue extérieur à la religion. En effet, aborder la religion du point de vue du croyant pose le dilemme en termes de croyance, donc, de manière particulièrement subjective, voire prosélyte. Plutôt que de ramener dieu à une simple croyance, comme le font souvent les pieux dévots et autres colporteurs intéressés, il faut, de préférence, penser dieu, et le penser objectivement en toute liberté de conscience.

Pourquoi les religieux craignent-ils plus la critique que leur dieu ?

Parce que, comme une chose bien pensée ne souffre d'aucune ambiguïté, le raisonnement doit nous amener à des conclusions claires et sans équivoque. Dieu n'existe pas, indépendamment, du fait qu'il soit nommé, car comme bien des choses (fantômes, surnaturel, esprits « malins », etc.), dieu est un concept sans réalité physique puisque ni vérifiable ni palpable. Il demeure, donc, une idée, mais une idée qui a, déjà, rappelons-le, amené, et continue d'amener, bon nombre de personnes à "l'abattoir".

En effet, combien sont morts ou ont tué au nom de dieu, ou sous son illusoire protection ? Dès l'instant où l'on considère dieu pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour une simple idée, il n'est plus possible de nier cette idée en tant qu'idée, mais il devient possible d'en faire une saine critique.

D'un autre côté, ce qui, en outre, est clair, c'est que les idées sont le propre de l'être humain, et de sa capacité à imaginer et à créer. Ici, on peut dire que l'Homme a imaginé dieu, il l'a créé. L'Homme a créé dieu, à son image, car c'est : Son idée. Cela permet de remettre en cause, non seulement, le dogme, mais la foi qui ronge chaque croyant et qui constitue le principal argument.

De cette idée découle toute une idéologie. L'idée de dieu implique pour les croyants que les choses sont ce qu'elles sont parce que dieu l'a voulu comme ça. En partant de cette idée-là, il deviendrait inutile, et même criminel, de ne pas respecter l'ordre établi (par dieu). C'est le principe d'autorité que le concept de dieu vient enfoncer et fixer dans l'esprit humain. Il légitime les inégalités. De fait, il crée une inégalité du savoir, de la connaissance, et, donc, de la culture. Cela s'explique par l'essence même des religions qui consiste, depuis leur création, à exploiter l'ignorance des populations, et la crainte qui en résulte, à des fins de pouvoir. De ce fait, elles cultivent la culpabilité, la culpabilisation, et l'élèvent au niveau d'une vertu.

La religion porte, donc, avec elle, un projet politique fondé sur une soumission de principe à dieu, donc, à l'ordre établi. Ce principe étant incontestable et non critiquable par les croyants, sa remise en cause est jugée blasphématoire, voire acte de profanation, et, donc, condamnable. Et, c'est bien une négation de la liberté de critique, autrement dit de la liberté d'expression, qui est, là, posée de fait.

Certains discours persistent, pourtant, à dire que la religion est bonne car elle comporte une "vraie morale", qu'elle est un refuge pour beaucoup de personnes égarées.

Pour ce qui est de la morale, il est aisé de comprendre qu'elle découle de l'idéologie précitée. Elle est, plus exactement, un ordre moral qui ne grandit pas l'Homme, mais qui lui aliène sa conscience, sa capacité à concevoir autre chose que ce qui est permis par les ministres de la foi. De cet ordre découle une morale qui ne suggère aucun projet d'aucune sorte ; elle ne le permet tout simplement pas, et elle fige celui qui a été conçu, et pensé sans ambiguïté aucune, pour lui.

Le refuge que la religion constituerait pour beaucoup de personnes, révèle la réalité du projet religieux qui consiste à déposséder tout un chacun de son initiative en le mettant dans une situation d'attente, et d'une redevable dépendance coupable.

Pourtant, l'évolution de la vie se caractérise, depuis son apparition sur terre, par une capacité d'auto-organisation et aboutit chez l'Homme à cette faculté de concevoir d'une manière consciente ce qui est le plus adéquat pour lui.

La religion lui nie cette capacité, et nie, par conséquent, à l'Homme sa capacité à en faire usage.

Mohamed

ASSEMBLEE PLENIERE DE L'AIT

La plénière de l'AIT s'est déroulée à Modène (Italie) les 23,24 et 25 novembre dans un climat serein, convivial et intense en travail. Les sections ont traité les points pour la préparation de l'ordre du jour du prochain congrès de l'AIT qui aura lieu en 2013. Chaque section a dressé un bilan sur ses luttes et sur les actions de solidarité qui ont fait suite aux demandes des sections.

Samedi après-midi, nous avons célébré le centenaire de la USI avec une manifestation jusqu'au cœur de Modène où la USI se créa. Sur cette place empreinte d'histoire, l'intervention de plusieurs orateurs fut intense et pleine d'émotion.

Un repas fraternel "La cucine della revoluzione" et "la pasta al dente" puis un concert clôtura cet acte.

Le dimanche à la fin de la plénière, nous nous sommes félicité du bon déroulement de cet événement.

Salut fraternel et anarchosyndicaliste aux compagnons de l'USI pour leur chaleureux accueil.

LES DIX ANS DE L'ASI-AIT : L'HEURE N'EST PAS AUX CÉLÉBRATIONS MAIS À LA LUTTE

Ce jour-là il y a dix ans, le 19 Octobre 2002, s'est tenue à Belgrade le Congrès fondateur de l'Initiative anarcho-syndicaliste (ASI). Au cours des dix dernières années, l'ASI a intensivement soutenu l'organisation du mouvement des travailleurs révolutionnaires libertaires. Outre la participation directe à des grèves et protestations de travailleurs et d'étudiants, nous publions régulièrement notre lettre d'information hebdomadaire « Action directe » et maintenons avec dynamisme les activités d'édition. Cette année, comme pendant les huit dernières années, notre organe de recherche et de publication - le Centre d'Etudes Libertaires (CLS) - participera à la Foire du livre de Belgrade, avec l'intention de rendre accessible au public les théories et l'histoire du mouvement ouvrier, de dénoncer la marchandisation de la culture ainsi que de favoriser la diffusion et le renforcement de la pensée progressiste et de la critique sociale radicale.

En Juin 2010 nous avons recommencé à déposer une demande d'enregistrement de l'Initiative anarcho-syndicaliste en tant qu'organisation syndicale, mais à cause d'obstacles bureaucratiques que nous oppose l'Etat, ce processus n'est pas encore terminé. Depuis sa fondation, l'ASI a été active dans le mouvement ouvrier international, et en 2004 elle est devenue une Section de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT-IWA).

Nous vivons dans notre propre corps les conditions sociales : record historique du chômage, salaire minimum en berne et augmentation en spirale des prix pour les uns, et, à l'inverse un mode de vie aisé par les hommes d'affaires et les politiciens pour les autres. C'est cela la réalité de la vie quotidienne en Serbie et dans le monde. C'est pourquoi nous n'invitons pas les travailleurs à une fête d'anniversaire, mais nous les appelons à une lutte de classe organisée ! Cette lutte ne peut être confiée aux syndicats jaunes et aux partis politiques. Elle doit être menée sans intermédiaires, basé sur l'action directe contre les intérêts des patrons et de l'Etat, et à travers d'une démocratie directe – basée sur la prise de décisions en assemblées, sans les bureaucrates et délégués irrévocables - parce que c'est seulement à travers cette genre de lutte que l'on peut arracher des améliorations fondamentales dans la situation des travailleurs et que l'on peut jeter les bases d'une société véritablement libre.

Nous continuons le combat aujourd'hui, cette lutte que nous avons commencé il y a 10 ans, avec le même zèle. Il s'agit d'une lutte pour l'amélioration de la situation de la classe ouvrière, pour la création d'un mouvement ouvrier basé sur les principes de l'action directe et de démocratie directe, pour une lutte qui vise la transformation révolutionnaire de la société - ce qui signifie se débarrasser du capitalisme et de l'Etat. Nous demandons à tous ceux qui n'ont pas de droits, les travailleurs, les étudiants, les chômeurs et les retraités de nous rejoindre dans ce combat pour une vie digne qui vaille la peine d'être vécue par un être humain. Pour le communisme autogéré et non-étatique ! Par l'anarchie !

A Belgrade,
Secrétariat de l'Initiative Anarcho-syndicaliste
Section de l'Association Internationale des Travailleurs

Petites entreprises : abstention

Cet article débute en page 20

gramme se résume à ça.

Que des réformistes invétérés se mettent en scène dans ce jeu, rien d'étonnant. Mais, comment une organisation qui se revendique du syndicalisme révolutionnaire (et parfois même de l'anarchosyndicalisme, même si c'est selon les moments) peut-elle accepter non seulement de justifier par sa présence le principe de la représentation institutionnelle des salariés ? Comment peut-elle se lancer dans cette course à l'échalote ? Comment peut-elle accepter un financement, copieux même s'il est indirect, de ceux qui nous gouvernent, de ceux qui nous imposent des lois injustes, de ceux dont les bras armés sont toujours du côté du patronat ?

L'histoire du syndicat, de ces origines, ce qui fait son intérêt comme instrument de lutte, tout cela a été mis aux oubliettes.

PETITES ENTREPRISES : NOUS NE SOMMES PAS UN RESERVOIR DE VOIX

A chaque élection, qu'elle soit professionnelle ou politique, de notre côté, nous appelons les salariés à prendre leurs affaires collectivement et directement en main (c'est-à-dire à pratiquer l'action directe) et à poser le préalable nécessaire : le refus de toute institution de représentation. Que l'entreprise soit petite ou grande n'y change rien : la seule réponse à la tentative de mystification du ministère du Travail et des 7 nains et demi, c'est l'appel franc et massif à l'abstention que nous lançons.

Les « syndicats » auront beau être financés directement ou indirectement, ils auront beau battre l'estrade électorale, face à l'austérité, face au mépris et aux agissements des puissants, de leurs amis et partenaires, pour notre part nous continuerons de travailler sans relâche à la résistance populaire autonome aujourd'hui, dans la perspective de la construction demain d'une nouvelle société basée sur des valeurs universelles comme le partage, l'entraide et la solidarité, pour que chaque habitant de cette planète dispose de ce qui est nécessaire pour vivre dignement. Rien de tout cela ne passe par le vote. Rien de tout cela ne passe par la soumission. Dans les petites comme dans les grandes entreprises, la seule solution contre les manipulations électoralistes, c'es l'abstention !

PETITES ENTREPRISES
UNE SEULE SOLUTION CONTRE LA MANIPULATION ELECTORALE :
L'ABSTENTION

Salariés des petites entreprises, nous avons été des millions à recevoir un courrier du « Ministère, du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social » (ouf !). En fait, chacun de nous a compris, dès l'ouverture de l'enveloppe, que ce n'était pas pour améliorer nos conditions de travail, ni pour vivre mieux ou même pour nous proposer une formation, non, rien de tout ça. Le but de ce courrier ? Faire de la publicité à tous les partenaires sociaux de l'Etat (à toutes ces structures que nous connaissons aussi sous le nom de « syndicats ») pour détourner une fois de plus les travailleurs de la lutte ; pour les amener vers ces grands cimetières des espérances que sont les isoloirs.

Cette brochure constitue un de ces financements publics indirects dont bénéficient les dits syndicats et pas au moindre coût, car envoyer un luxueux document de 20 pages, en couleur, à des millions de salariés, cela représente des sommes considérables. On nous parle pourtant tous les jours d'austérité. Il paraît que les caisses sont vides, et que même des choses indispensables ne peuvent plus être financées… Manifestement, il y a encore de l'argent pour les copains et les coquins ! Gageons que ces « syndicats » qui contribuent ainsi à piller les finances publiques sauront remercier, tôt ou tard, celui qui est, en même temps, leur meilleur agent publicitaire et leur plus généreux sponsor : l'Etat.

L'ETAT ET LES SEPT NAINS

Autour de l'Etat, puissance tutélaire, dans sa blanche robe d'arbitre impartial, s'agitent donc 7 organisations (CGT, UNSA, CFTC, FO, CAT, CFDT, SUD) qui, telles les nains de l'histoire, grinchent bien un peu de temps en temps, mais finalement vont gentiment au boulot. Des nains qui sont là pour servir le maître qui les finance si aimablement.

La nouveauté (et toutes les nouveautés ne sont pas des progrès, loin de là !), c'est que, mêlé aux comparses habituels de la farce électorale, on découvre, le sigle *« CNT »*, sur fond noir et rouge. Certes, il s'agit du groupe connu sous le nom de CNT-Vignoles, qui, par ce nouveau pas glisse un peu plus du « côté obscur » (après quelques autres pas du même genre tout de même). Ce qui montre tout simplement que ce groupe n'aspire qu'à une chose : s'intégrer au maximum. Du coup, les Vignoles se surpassent pour se fondre dans la masse. S'il venait au ministère l'idée d'organiser le concours du slogan le plus médiocre, ils pourraient bien l'emporter, bien que la concurrence soit dure. Qu'on en juge. *« Voter Solidaires c'est renforcer la défense de nos droits »* affirme SUD, et les autres, tout aussi affirmatifs : *« Voter CFDT c'est voter pour le syndicat qui change votre quotidien »* (oui, mais dans quel sens ?), *« Votre liberté c'est de choisir la CAT »* (et encore plus, de ne pas la choisir), *« Vous donnerez du poids à vos droits Votez FO, il n'ya pas de très petite élection! »* (surtout, il n'y a pas de petit profit, quand on vit du syndicalisme, il faut tondre les moutons jusqu'au bout), *« CFTC la vie à défendre »* (ils ont confondu avec un tract anti-avortement ?), *« Ne laissez pas les autre décider pour vous, votez UNSA le syndicat autonome »* (Ah, bon, l'UNSA ne décide jamais pour les autres ?), *« Pour faire entendre notre voix, Votons la CGT »* (là, au moins c'est vrai : la CGT, dans les manifs, c'est la spécialiste du camion-sono et des chansons débiles passées en boucle à fond de cale). Et pour les Vignoles ? C'est un viril *« Camarade ; vote pour la CNT ; Rejoins là ! »*. Battez tambours, sonnez trompettes, c'est le mot *« Camarade »* qui fait toute la différence. Quant au mot qui revient le plus fréquemment, dans toute cette littérature ? Ne cherchez pas des termes comme *« agis»*, *« réfléchis »*, *« organise-toi »* ou quelque chose du même ordre. Non, le mot vedette, c'est *« vote »*. Tout le pro-



SUITE AU VERSO